

DOY - WIERDE



LE CRESPON



Numéro 24
Août 96



LA BELLE EPOQUE
RELIGIEUSE
MILITAIRE
SCOLAIRE



SOMMAIRE

EDITORIAL 3

NOTRE VILLAGE

Sur le mur du potager du Château
... s'épanouit une végétation d'une variété surprenante. Découverte. 4

IL ETAIT UNE FOIS

Ah ! la belle époque

Chapitre troisième : L'élixir du père Gennotte.
Un concurrent local de la Jouvence de l'abbé Soury.
Source miraculeuse ! 16

Chapitre quatrième : Naissance d'une école
L'école des garçons d'Andoy conçue par la morale
et la géographie 20
Deux anciens élèves témoignent :

- Un élève de Monsieur Reulliaux, en 1926 27
 - Un élève de Monsieur Lafleur, en 1930 29
- (Merci à Monsieur Louis Oger, lecteur fidèle, correspondant occasionnel et élève exemplaire)

Chapitre cinquième : La congrégation de la Bonne Mort
et autres oeuvres.
Ou le règlement de discipline des fidèles d'une paroisse
bien organisée. 32

Chapitre sixième : La guerre pour rire...
Prélude au cataclysme qui s'annonçait. Un aperçu intéressant
de la vie militaire.

DIVERS

Errare Cresponum est 50

Monsieur Troncquo sur les bords du Tronquoy 49

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL Le Crespon.
Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (Tél. : 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que
vous pouvez verser au compte CGER 001-2035555-86 de l'ASBL Le Crespon, rue du Perseau 15, 5100 Wierde.
Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du
comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Jacqueline Blondiaux, Géo Donnet, Philippe Jacquet.
Les textes, photos et dessins publiés restent la propriété de leurs auteurs.
Recherche et dépouillement des archives : Albert Delvaux
Mise en page : Jacqueline Blondiaux
Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17, 5100 Wierde

EDITORIAL

LA BELLE EPOQUE DE L'ABBE GENNOTTE

Quand vous aurez feuilleté ce numéro, vous penserez, je suppose, qu'un curé prend beaucoup de place dans une revue qui se veut neutre dans les domaines de la politique et de la religion. Vous aurez raison et donc droit à des explications.

En voici deux. Qu'on le veuille ou non, la religion est une composante majeure de notre histoire ; la paroisse a été longtemps un ciment social important, même si ce rôle est si réduit maintenant qu'il semble avoir disparu, remplacé par d'autres liens. « Le sport a pris avec le spectacle et la santé, la place de la religion au sens de ce mot : lier, rassembler. Les arènes du Colisée dans la Rome finissante ont déjà connu cela. La santé, parce que c'est nous-mêmes, en dedans. Le spectacle, parce que c'est nous-mêmes, en dehors. La compétition sportive, parce que c'est nous-mêmes, en mieux. A défaut de Dieu et de saints, bonjour docteur, salut l'artiste, bravo l'athlète. » J'extrait cette citation d'un récent très beau livre de Jean-François Deniau, « L'Atlantique est mon désert » ; ce récit extraordinaire d'un quasi-septuagénaire qui entreprend, en guise de convalescence d'un triple pontage coronaire compliqué d'une infection pulmonaire, la traversée à la voile de l'Atlantique. Bravo le courage et la foi dans la vie !

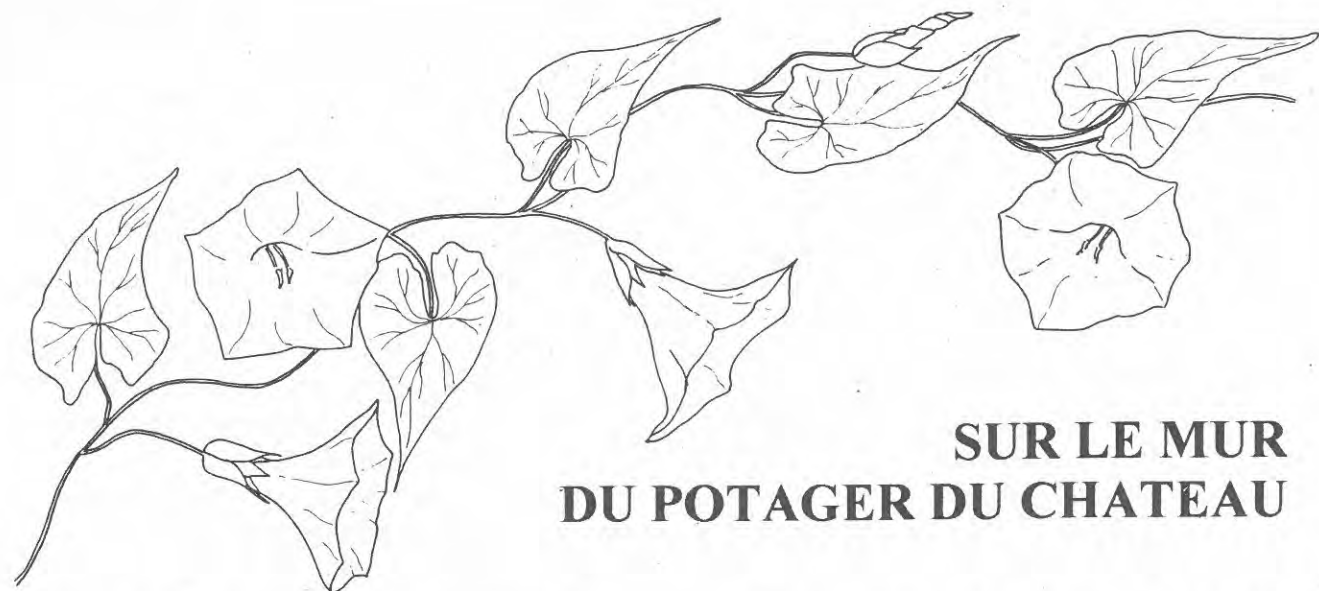
L'autre raison de cette invasion ecclésiastique est que l'abbé Gennotte a été extrêmement actif, qu'il a ainsi fait de son pastorat une « très belle époque paroissiale » et surtout qu'il en a laissé d'abondants mémoires. C'est la raison pour laquelle nous voyons la belle époque à Andoy par les lunettes de son curé. On aurait dit qu'il pressentait la brièveté de sa vie, qu'il devait se hâter d'accomplir son oeuvre ; il semblait obsédé aussi par le désir de léguer à son successeur une paroisse digne de sa divine vocation.

Ces mémoires, magnifiquement manuscrits dans des registres aux pages numérotées, constituent une longue lettre à « son cher successeur ». Il y décrit minutieusement tous ses travaux d'aménagement du presbytère, du jardin et de l'église, tous les aspects de la vie liturgique de la paroisse (comment sonner les cloches, comment organiser les processions, les adorations, les confessions,...), le fonctionnement des confréries qu'il a fondées ou restaurées, les événements qui bouleversent ou réjouissent ses paroissiens.

Domage que le bourgmestre, ou les châtelains, ou les institutrices n'aient pas également tenu pareil journal ; les divers sons de cloche auraient sans doute donné un concert plus objectif.

Nous n'avons pas fini d'exploiter ces mémoires. Nous vous en donnerons encore une tranche à la prochaine livraison. Au risque d'une indigestion...

Géo Donnet



SUR LE MUR DU POTAGER DU CHATEAU

Lorsque ces lignes paraîtront, la sécheresse exceptionnelle de cet été 1996 aura sans doute eu raison de tout ce qui croît sur - ou plutôt "dans" le mur du "potager du Château".

Le long de la rue de Jausse, en face du Château de Wierde, un enclos sert aujourd'hui de pâture à quelques veaux. C'est l'ancien potager du Château, bien abrité du vent et des maraudeurs par d'épais murs de pierre et une grille imposante... comme tous les potagers de châteaux.

Dans les interstices de ce vieux mur, des graines apportées par le vent ou, accrochées à ses plumes ou à ses poils, par quelque animal, ont su trouver un peu de terre, un peu d'humidité, juste assez pour germer. Quelques plantes ont réussi à se développer, malgré l'aridité du support et le soleil qui cuit les vieilles pierres durant une bonne partie de la matinée.

J'ai relevé :

- de nombreuses touffes de chélidoine, dont les touffes de feuillage vert tendre égalaient les pierres grisâtres et s'illuminent, en avril mai, de fleurs jaune d'or;
- quelques pieds de laitrons, laitron des champs, laitron des jardins, laitron rugueux, vagues cousins du pissenlit;
- un plan d'épiaire des bois, dite ortie puante;

- de nombreuses petites touffes, la plupart à moitié desséchées en ce début d'août quoique cette petite fougère apprécie la sécheresse, de rue des murailles;
- quelques plants de tussilage;
- du liseron, le petit, le liseron des champs ou petite vrillée;
- deux ou trois touffes de linairé;
- des plants de mercuriale;
- un rameau tout desséché de merisier;
- quelques rameaux de tilleul ou de noisetier qui, chaque année, tombent sous les dents d'une tronçonneuse, et qui, chaque année, repercent courageusement;
- du lierre;
- des ronces;
- quelques touffes, desséchées, de graminées diverses.

Pas de giroflée. Pas de campanule. J'espère que le propriétaire du mur ne m'en voudra pas d'avoir joué le rôle du vent, de l'écureuil ou de l'oiseau : j'ai déposé dans quelques trous un peu de terreau contenant des graines de giroflée des murailles et des tiges de campanule des murs.

Attendons le prochain printemps...

Qu'elles intéressent le botaniste ou l'herboriste, l'historien ou le poète, ou le simple curieux, toutes ces "mauvaises herbes" méritent quelques lignes... ou quelques pages.



Photo G. Donnet

LE LIERRE

Hôte par excellence des vieux murs et des troncs d'arbres, auquel il s'accroche solidement. Symbole de la constance et de l'amour fidèle. Illustre la devise "Je meurs ou je m'attache". Orne le blason des princes de Tolède.

Dans l'antiquité, il était connu pour troubler les esprits. Il est, avec la vigne, l'emblème de l'ivresse et sa branche s'enroule autour du thyrs de Bacchus.

Du latin "hedera" (de "hendere" : s'attacher), le lierre fut d'abord "l'hierre".

Ronsard écrit :

J'ai pour maison un antre, et un rocher ouvert,

De lambruche sauvage et d'hierre couvert...

Et Baif :

Sus donc, qu'un autel on m'apporte

D'hierre à racine velue

Et de verveine chevelue.

Ce n'est qu'après le XVI^e s. que l'article s'est agglutiné au nom pour donner notre lierre... masculin, alors que dans toutes les autres langues latines, il est resté féminin, comme en latin.

Hedera "helix" parce qu'il s'enroule en hélice.

On l'appelle "bourreau des arbres" car, enlaçant les arbres, il les prive de lumière, gêne la circulation de la sève et les fait mourir lentement.

Ou "herbe à cors", car ses feuilles macérées dans du vinaigre font disparaître les cors au pied. Ou encore, selon les régions, "herbe à cautère", pour le pouvoir cicatrisant de ses feuilles (mais vous lirez plus loin que certaines personnes y sont allergiques), "courroie ou herbe de Saint-Jean" (mais on compte... 222 "herbes de Saint-Jean"), "joli bois", "lierre des poètes", "lierret", "hierre", "rampe de bois", "rampe des maisons".

Le lierre appartient à la famille des araliacées (ou hédéracées), dont vous connaissez au moins un membre, l'aralia, qui pousse en pot chez les fleuristes.

On connaît des lierres âgés de 400 ans, et dont la tige principale est un véritable tronc pouvant atteindre 3 m de diamètre.



La croissance du lierre connaît deux phases. Dans la première, végétative, il grimpe à l'assaut des arbres et des murs. Ses racines-crampons lui permettent de s'accrocher même aux surfaces les plus lisses. Ses tiges portent des feuilles alternes, lobées et vernissées, au contour polygonal caractéristique.

Pendant toute cette phase d'escalade, le lierre est stérile.

Ce n'est que lorsque le sommet de l'arbre ou le faite du vieux mur est atteint qu'une seconde phase de croissance débute. Des rameaux perpendiculaires au support, dépourvus de racines adventives, se développent. Leurs feuilles entières, losangées, presque ovales, alternes, sont d'un beau vert profond et brillant. Ces

rameaux produisent à leur extrémité, en automne, des ombelles, réunies en grappes, de fleurs jaunâtres, puis de fruits (toxiques !) globuleux, d'abord verts, puis noirs au printemps suivant. Les fleurs, riches en nectar, sont visitées par les abeilles. Ses feuilles persistantes et épaisses constituent un excellent abri contre les intempéries. Beaucoup d'oiseaux installent leur nid sous le couvert imperméable du lierre grim pant le long des murs, des arbres ou des rochers. En plein hiver, lorsque la nourriture est rare, les pigeons ramiers se rabattent sur les fruits verts.

Le lierre possède des vertus thérapeutiques (antibiotiques, antibactériennes, anti-inflammatoires et antifongiques) et il s'utilise en cosmétologie (notamment contre la cellulite) mais il a aussi des propriétés néfastes.

Jadis, pour empêcher les quintes des coquelucheux, on leur donnait à boire du vin macéré dans un gobelet taillé dans le tronc d'un vieux lierre et les bronchiteux chroniques prenaient leurs repas dans une assiette creusée dans du bois de lierre.



Pour faire disparaître les cors au pied : faire macérer une feuille de lierre pendant 4 jours dans du vinaigre, ensuite la couper avec des ciseaux; empiler les morceaux sur le cor, recouvrir d'un pansement pour bien les

maintenir en place; garder 3 jours. Si le cor ne se détache pas facilement, recommencer l'opération.

Pour apaiser les brûlures, notamment les coups de soleil, et résorber les ampoules : appliquer un cataplasme chaud de feuilles fraîches de lierre hachées, mélangées éventuellement à du son ou de la farine de lin.

En dehors de ces deux recettes inoffensives, ne vous lancez pas dans des préparations qui risquent d'être dangereuses. Mieux vaut faire confiance à votre pharmacien, qui peut vous procurer du sirop ou des suppositoires à base d'extrait de tronc de lierre pour calmer les quintes de toux, ou des pommades pour combattre cellulite, rhumatisme, névrite ou sciatique.

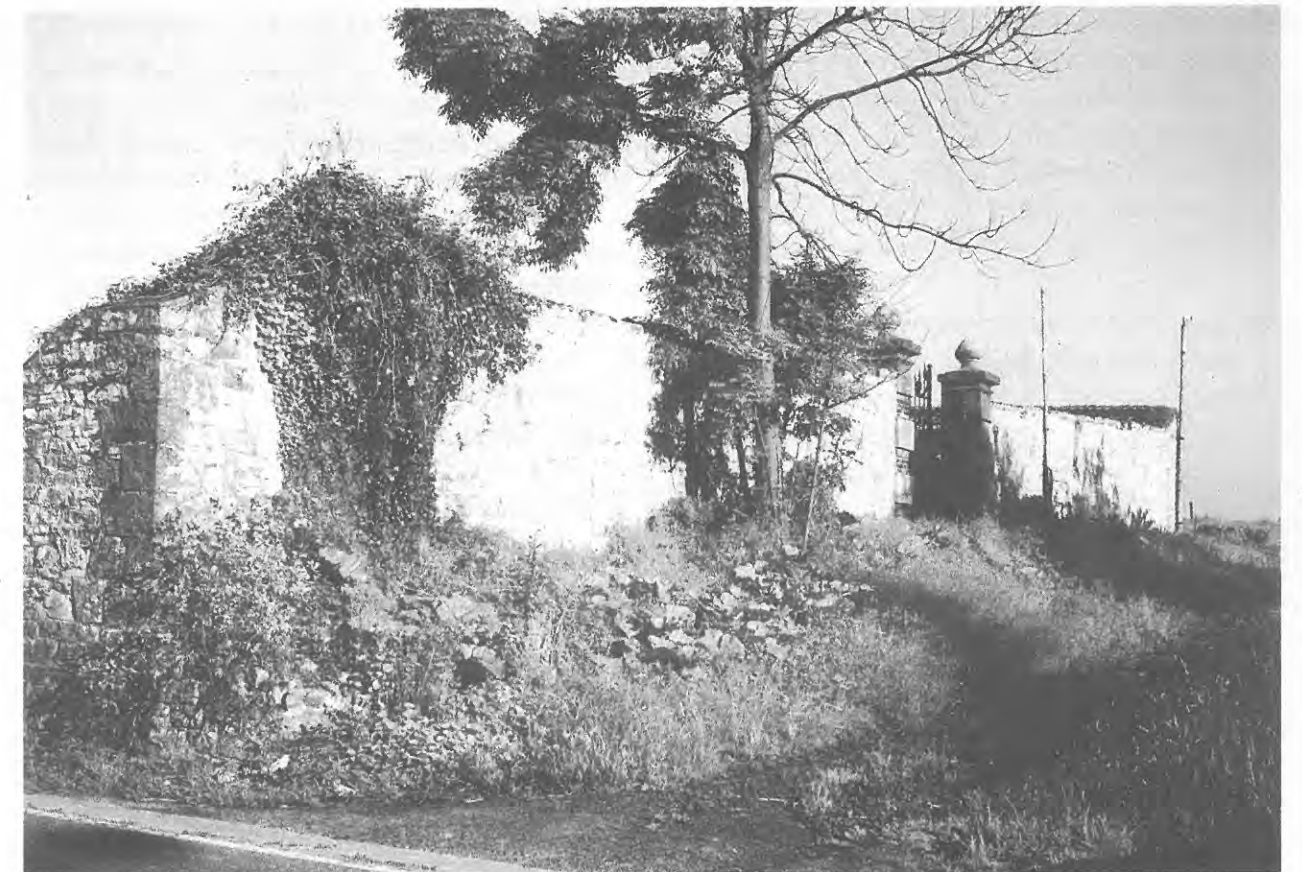
Chez certaines personnes sensibles, le contact avec des feuilles de lierre, les tiges ou les racines, peut produire des troubles

cutanés (irritations, érythèmes) ou même des larmoiements, éternuements et conjonctivites. S'il vous arrive fréquemment d'éternuer, sortez donc les lierres de la maison. Plantez-les dans un coin ombragé du jardin. Ils y seront aussi heureux que dans votre salon, et vous éternuerez peut-être moins.

Quant aux fruits, si les oiseaux ne les dédaignent pas, ils sont très toxiques pour les mammifères - les chiens et le bétail s'en méfient - et pour l'homme. L'ingestion par un enfant de deux ou trois drupes suffit pour provoquer nausées, vomissements, diarrhée. A forte dose, l'intoxication peut entraîner le coma et même la mort.

Un truc à essayer dans votre jardin : si vous faites une bouture d'une tige fertile, c'est à dire portant des feuilles entières, vous obtiendrez un arbuste dressé, dont toutes les feuilles seront entières et toutes les branches fertiles.

Photo G. Donnet



L'ÉPIAIRE

Il en existe de nombreuses espèces. Notamment celle, originaire du Japon, qui, cultivée à Crosne, dans l'Essonne, produit le "légume" (en fait, un rhizome) connu sous le nom de "crosne du Japon" ! Celle qui s'est égarée dans le mur de la rue de Jausse est l'épiaire des bois, dite "ortie puante", "ortie à crapaud" ou encore "panacée des laboureurs". Elle vit habituellement, comme son nom usuel l'indique, dans les bois, mais plutôt en terrain sec.

"Épiaire"... parce que ses fleurs se dressent en épi.



Ortie puante" parce que ses feuilles ressemblent à celles de l'ortie et parce qu'elle dégage une odeur fétide... ce qui n'empêche pas que les moutons et les chèvres l'apprécient et que les abeilles la visitent. "Ortie à crapaud"... parce qu'elle pue ?

Je n'ai rien trouvé qui explique qu'on la nomme aussi "panacée des laboureurs".

C'est une plante vivace qui peut atteindre 80 cm de hauteur.

Tige anguleuse dressée portant des poils mous.

Feuilles, rappelant celles de l'ortie, dentées, poilues (mais ne piquent pas).

Fleurs pourpres en verticilles, eux-mêmes groupés en épi lâche, de juin à septembre.

Elle appartient à la famille des labiées, de "labium" : lèvre, (ou lamiacées, comme la menthe, le thym, le galéopsis ou la ballote) qui se caractérisent par leurs fleurs, souvent parfumées, dont les cinq pétales irréguliers s'ouvrent en deux lèvres, la supérieure formant voûte au-dessus de l'ouverture du tube floral. L'ortie, membre de la famille des urticacées, se distingue par ses fleurs sans pétales.

L'épiaire des bois possède une action antispasmodique et sédative. Nos grand-mères la consommaient en tisane (infusion de fleurs séchées) pour faciliter le "retour d'âge". Cette tisane est également, paraît-il, efficace contre les bourdonnements, sifflements, et autres tintements d'oreilles....

LA MERCURIALE

Mercurialis herba : herbe de Mercure.

De la famille des euphorbiacées, ou tricoques à cause de la forme de leurs fruits. Comme l'euphorbe hélioscope ou "réveille-matin" qui illumine les bords des chemins et les talus secs, l'euphorbe épurge ou "chasse-taube" de nos jardins ou encore le "poinsettia" (*euphorbia pulcherrima*), la "rose" que l'on s'offre à Noël et qui, dans

son pays natal, le Mexique, atteint 8 m. de hauteur.

On devrait dire "herbe d'Euphorbe", avec une majuscule, puisque Euphorbe était le médecin de Juda, roi de Numidie (I^{er} s.). C'est dire que les propriétés médicinales des euphorbes sont connues depuis longtemps. Mais elles sont en même temps très toxiques : le latex blanc qui coule de leurs tiges peut provoquer de graves brûlures



La mercuriale qui envahit nos jardins et qui, à l'occasion, s'accroche aux murs, est l'annuelle. Il existe dans les bois une mercuriale vivace qui ne possède pas les propriétés de celle des jardins et des champs.

On l'appelle parfois "ortie morte" parce qu'elle ressemble, mais de très loin, à l'ortie.

Ou "ramberge", "rimberge", "aremberge".

Ou "vignoble", "vignette" (son abondance dans les vignes communiquerait au vin une odeur désagréable), "chou de chien", "cigarette".

Mais encore... "chiolle", "chimou", "cagarelle", "caquenlit"...

Et "foirolle" ou "foiroude"... ("foirer", "foireux", "enfoiré" n'ont rien à faire au champ de foire ni à la foire commerciale - de "feriae" : jours de fête - mais évoquent la "foire" - de "foria" : diarrhée).

Dénominations qui ne laissent aucun doute sur les vertus purgatives de cette mauvaise herbe. Vous la connaissez sûrement de vue,

elle abonde dans les potagers, mais peut-être pas de nom. Voilà votre vocabulaire enrichi d'un copieux répertoire d'insultes à adresser aux herbes indésirables de votre jardin.

Mais quel est donc le rapport avec Mercure, messagers des dieux ?

C'est une plante dioïque, c'est à dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des pieds différents.

Herbacée, annuelle, de 30 à 50 cm.

Feuilles vert tendre, opposées, ovales, crénelées.

Fleurs verdâtres, à l'aisselle des feuilles, les fleurs mâles en épi, les fleurs femelles solitaires, d'avril à novembre.

La mercuriale, contrairement aux euphorbes, ne contient pas de latex.

Était utilisée comme diurétique et laxatif, déjà au temps d'Hippocrate. Très dangereuse à trop forte dose. Ses racines contiennent des alcaloïdes libérant de l'acide cyanhydrique.

Dioscoride, médecin grec, auteur d'un grand traité "Sur la matière médicale" (I^{er} s. après JC), affirmait que la plante mâle, en décoction, favorisait la procréation des garçons et la femelle, celle des filles. Mais il les confondait et ne précisait pas lequel des conjoints devait boire la tisane.

Nos arrière-grand-mères préparaient des cataplasmes de feuilles fraîches pilées de mercuriale (mais aussi de persil, de cerfeuil, de menthe, de céleri sauvage ou de pervenche) pour tarir la sécrétion lactée.

LA CHELIDOINE

Ou "herbe aux verrues", "herbe à l'hirondelle", "grande éclair", "éclair", "herbe de Sainte-Claire", "herbe à la vue", ou "herbe aux boucs" et "felouque", "felougne", "felogne".

Plante herbacée, vivace, de la famille des papavéracées, comme le coquelicot et le pavot.

Tige rameuse et velue, d'environ 60 cm.

Odeur désagréable.

Feuilles pennées, lobées et crénelées, rappelant celles du chêne, vert tendre dessus, glauques dessous, molles.

Fleurs d'un jaune lumineux, à 4 pétales en croix, en ombelle simple, de mai à septembre.

Fruit : silique étroite de 3 à 4 cm de long.

Racine : rhizome épais.

Toute la plante secrète un latex orangé, irritant pour la peau et renfermant des alcaloïdes qui lui confèrent une action hypnotique légère.



Son nom vient du grec "Khelidôn" : hirondelle, car elle fleurit à la venue de cet oiseau annonciateur du printemps et périt au moment de son départ, mais c'est le cas de nombreuses plantes. Ou parce qu'une légende (?) rapporte que l'hirondelle applique un brin de feuille de chélidoine sur les paupières de ses petits pour ouvrir et désinfecter leurs yeux. Certains prétendent que c'est carrément une goutte de suc brûlant que maman hirondelle injecte dans

les yeux de ses rejetons ! d'où ses appellations d'"herbe à la vue", de "grande éclair" (récupérées par Sainte-Claire).

Le nom d'Esclaire est donné à ceste herbe à cause que d'icelles les Arondelles guérissent leurs petits de l'esborgnement, selon la créance, écrivait Olivier de Serres (début du XVII^e s.)

La chélidoine possède des propriétés anticancéreuse, antivirales, bactéricides, antiseptiques, cholérétiques (elle stimule la sécrétion biliaire), hypotensives, purgatives, narcotiques. Elle est connue pour ses vertus dès l'antiquité. Elle est utilisée sous forme de préparations pharmaceutiques, en allopathie comme en homéopathie.

C'est la meilleure des herbes... ou la plus cruelle ! C'est l'exemple parfait du végétal "au double visage" qui nous donne à la fois le médicament et le poison.

Au moyen âge, les alchimistes la considéraient comme un "don du ciel" : "Coeli donum". La couleur jaune de son latex et de ses fleurs en faisait une herbe à utiliser pour fabriquer la "pierre philosophale".

Cette couleur jaune, rappelant celle de la bile, constituait également une "preuve", selon la "théorie des signatures", de l'action bénéfique de la plante dans le traitement de la jaunisse, des affections du foie et de la vésicule biliaire. Cette action a pu être vérifiée beaucoup plus tard.

Au XV^e s., la chélidoine avait la réputation de vaincre la peste : on faisait bouillir ses racines dans du vinaigre rosat.

Aux XVI^e-XVII^e s., la grande éclair était utilisée pour ses propriétés anti-ophtalmiques. On fabriquait un collyre, en diluant le suc dans une grande quantité d'eau, contre les ophtalmies, blépharites, conjonctivites. Compte tenu du pouvoir corrosif de ce suc, on peut imaginer que des accidents, dus à des erreurs de dosage, se produisirent fréquemment. On lui attribuait

aussi des vertus anti-tuberculeuses.

On assurait aussi que, mise sur la tête d'un malade, la chélidoine le faisait pleurer s'il devait guérir et chanter s'il devait mourir. C'est du moins ce que rapporte Pierre Lieutaghi. Maurice Mességué écrit exactement le contraire !

L'action antiverruqueuse du suc de chélidoine est la plus populaire. En raison de sa causticité, il convient d'être très prudent dans son utilisation. Lors de l'application de suc sur les verrues, il faut toujours prendre la précaution de bien protéger les régions voisines. Ne jamais utiliser sur des plaies ouvertes. Efficace aussi pour les cors, cals et durillons.

L'utilisation des feuilles et des racines par des profanes est à déconseiller. La plante ne peut en aucun cas être ingérée. A forte dose, elle constitue un poison mortel. Limitez-vous à l'application du suc sur les verrues, en badigeonnage trois fois par jour, (c'est aussi efficace que ce qui se vend chez le pharmacien), à condition de bien prendre toutes les précautions voulues.

LA LINAIRE

Le ou la linaira, selon les sources. De "linea" : ligne, à cause de ses feuille très étroites, linéaires.

Petite "gueule de loup" à fleurs jaunes, elle affectionne les lieux secs et pierreux, talus, éboulis et murs.

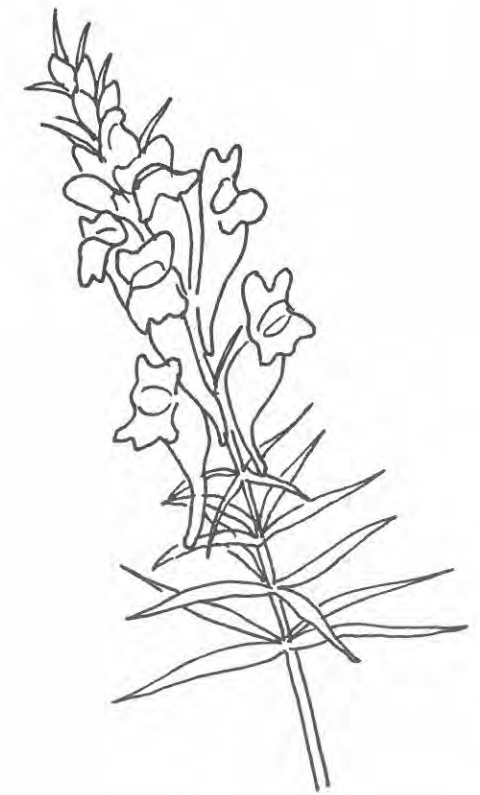
Famille des scrophulariacées, comme le muflier, la digitale, les véroniques et les mélampyres ("crêtes de coq").

Tige dressée de 30 à 50 cm de haut.

Feuilles très étroites, vert foncé.

Fleurs jaune pâle à long éperon et "palais" orange, groupées en épi.

S'utilisait en cataplasme, cuite dans du lait, contre les hémorroïdes et en décoction contre les maladies de la peau.



Il en existe des espèces ornementales, notamment la linaira cymbalaire ou "ruines de Rome", aux minuscules fleurs lilas pâle, petite plante de rocaille ne dépassant pas 5 cm de hauteur. Traversez (prudemment) la rue de Jausse, vous trouverez, un peu plus haut, des petites touffes de cymbalaire installées entre les briques du mur du jardin du N° 156.

LE TUSSILAGE

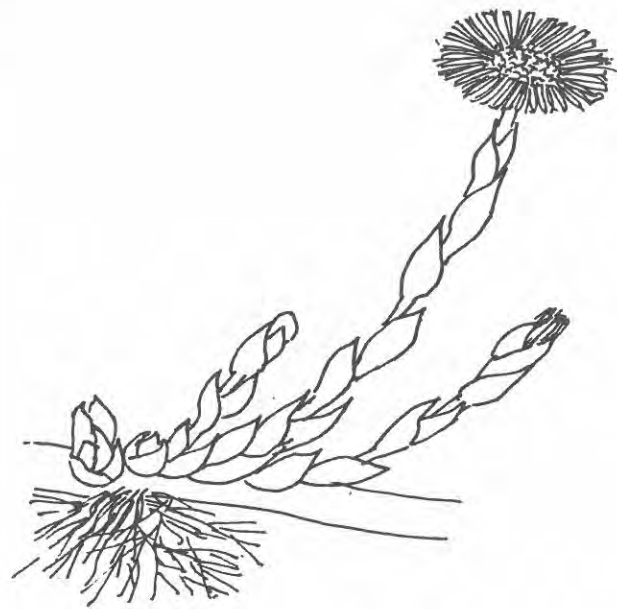
Tussilago farfara : de "tussis" : la toux et "agere" : chasser.

Ou "pas-d'âne", "pied-de-cheval", "herbe aux pattes", parce que la forme des feuilles suggère l'empreinte d'un sabot d'âne ou de cheval.

Ou "chasse-toux", "béchion" (à cause de ses propriétés béchiques, c'est à dire antitussives), "herbe de Saint-Quirin" (on l'invoque contre toutes les maladies qui s'accompagnent de toux) et "taconnet".

Le tussilage annonce le printemps, bien avant les hirondelles. Ses petites fleurs jaune

d'or s'épanouissent dès le mois de février, entre les herbes roussies par le gel et font oublier les dernières rigueurs de l'hiver.



C'est une plante vivace de 8 à 20 cm, des fossés, des éboulis, des terrains humides et argileux.

Les tiges dressées sont couvertes de bractées cotonneuses rouge violacé.

Les fleurs, capitules solitaires, ressemblent (de loin) à celles du pissenlit, apparaissent bien avant les feuilles.

Feuilles en rosette, relativement grandes, arrondies, irrégulièrement dentées, vertes dessus, blanches et poilues dessous, pétioles épais, rougeâtres.

L'infusion de fleur de tussilage chasse la toux et donne une jolie voix. Il faut cueillir les fleurs au tout début de leur épanouissement et les faire sécher rapidement (mais pas à plus de 30°). On utilise 50 gr de fleurs pour un litre d'eau bouillante, on laisse infuser 10 mn, on sucre au miel ou au jus de réglisse, ou l'on améliore la saveur avec une pincée d'anis; 3 à 4 tasses par jour entre les repas. Mais il ne faut pas en abuser si l'on a le foie sensible.

Les feuilles peuvent être utilisées en guise de tabac par les fumeurs en cours de cure de désintoxication. On peut préparer un "tabac" acceptable et non nocif en mélangeant à parts égales des feuilles de tussilage, de

marronnier et d'aspérule odorante, les faire macérer dans de l'eau sucrée au miel, les sécher à l'air, les comprimer, les découper comme du tabac.

Le "tabac" de tussilage est en outre très efficace pour combattre l'asthme. Les Romains l'utilisaient déjà dans ce but.



LE LAITERON

"Laiteron des champs", "laiteron des jardins" ou "maraîcher", "laiteron rugueux". Croît au bord des chemins, dans les prés et les potagers.

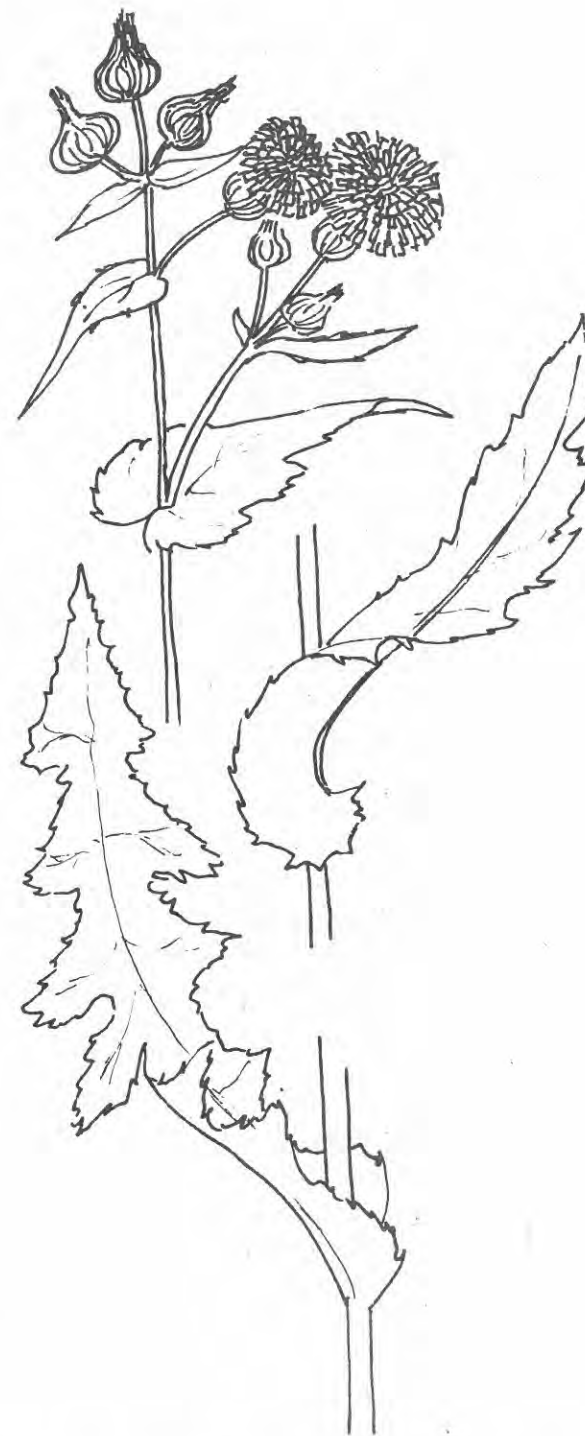
Selon l'espèce (il en existe 70), atteint 60 cm à 1m50.

Feuilles étroites, lobées (plus ou moins selon l'espèce), embrassant la tige (les deux lobes inférieurs formant oreillettes), à dents épineuses (selon les espèces).

Fleurs : capitules jaune de juin à octobre.

Doit son nom au lait blanc que contient ses tiges.

N'est qu'une "mauvaise herbe", sauf pour les porcs et les lapins qui apprécient ses jeunes feuilles.



A ne pas confondre avec la laitue vireuse, une cousine, aux feuilles blanchâtres et portant des aiguillons le long de la nervure centrale (à la face inférieure), aux fleurs plus nombreuses et plus petites. A forte dose, cette laitue sauvage, qui ressemble très fort aux "salades" de nos jardins montées en

graines, endormirait à coup sur vos porcs ou vos lapins. Son latex entrain autrefois dans la composition du lactucarium (de "lactua" : laitue), narcotique léger employé comme succédané de l'opium dans la médecine infantile.

LISERON DES CHAMPS

Appartient à la famille des convolvulacées. Plantes volubiles. Non pas parce qu'elles parlent vite et beaucoup, mais bien parce qu'elles "tournent facilement" (de "volvere" : tourner). C'est le premier sens de volubile. Volubilité, au XVI^e s., signifiait inconstance.

Si vous séchez sur cette définition de mots croisés : "qui a la forme d'un entonnoir", sachez que la corolle des volubilis est infundibuliforme.

Vous connaissez le grand liseron, ou liseron des haies, et le petit liseron, ou liseron des champs... Il existe 250 espèces de liserons (convolvulus), réparties sur toute la surface du globe, et 400 espèces d'ipomées (volubilis), plutôt localisées dans les régions tropicales, dont quelques variétés aux grandes fleurs colorées illustrent les catalogues des horticulteurs.

Le petit liseron, encore nommé "liron", "vriillée", "clochette des champs" est le représentant le plus humble et le plus commun de cette grande famille. Ses fleurs délicates, blanc rosé, légèrement parfumées sont portées par une tige gracile qui s'enroule en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Petite herbe modeste et pourtant dangereuse étrangleuse : elle s'entortille parmi les jeunes semis et les étouffe, s'enroule autour des tiges, les tire vers le sol et entrave leur croissance.

Ses racines sont si profondément enterrées qu'on ne peut en trouver le bout, et elles sont si vivaces que chaque morceau qu'on en coupe en labourant suffit pour donner

naissance à un nouveau pied, dit un vieux traité de jardinage.

Le liseron, des champs ou des haies, s'utilisait jadis comme laxatif (en infusion) et en bains de mains ou de pieds (macération à diluer dans de l'eau très chaude) contre les affections hépatiques.

Les espèces tropicales de volubilis, les ipomées, sont connues depuis longtemps pour leurs propriétés hallucinogènes. Elles contiennent des alcaloïdes dont la composition est très proche de celle du LSD.

Le Serpent Vert ou Coatl Xoxouhqui des Aztèques dont l'existence fut signalée pour la première fois en 1615 par Fransisco Hernandez, médecin et historiographe de Sa Majesté Philippe II, Roi d'Espagne, est une ipomée. Les Indiens connaissaient depuis longtemps son pouvoir stupéfiant. Les Mazatèques l'utilisaient à des fins magiques et parfois criminelles. De nos jours, certaines tribus d'Amérique latine préparent encore un breuvage hallucinogène en faisant macérer des graines d'ipomée écrasées dans le pulque (suc d'agave) ou dans du jus d'ananas fermenté.

Les ipomées ne sont pas toutes aussi dangereuses. La racine du "jalap" (ipomoea purgo) est connue comme purgatif. La "patate douce" (ipomoea batatas), originaire d'Amérique centrale, est comestible.

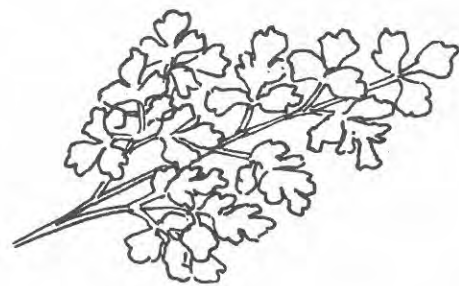
Quant à nos petits liserons, s'ils ne sont pas tout à fait inoffensifs, ils sont bien loin de posséder des vertus magiques, ils ne sont que des mauvaises herbes importunes et envahissantes. Mais tellement décoratifs, lorsqu'ils partent à l'assaut d'un grillage.

LA RUE DES MURAILLES

Cette toute petite fougère, "ruta muraria", qui apprécie les endroits secs, les murs ensoleillés, appartient au genre "asplenium". En raison de leur petite taille les aspleniums

sont assimilés aux capillaires, dont vous connaissez certainement la "capillaire de Montpellier" (adiantum) ou "cheveux de Vénus" qui doit son nom à ses pétioles noirs extrêmement fins et à son (prétendu ?) pouvoir d'empêcher la chute des cheveux.

La capillaire de Montpellier comme les aspleniums se vendent en pots chez les fleuristes.



Au XVIII^e s, sous la Régence, on préparait, en diluant du sirop de capillaire dans du thé au lait chaud, une boisson très prisée, la bavaroise (importée à Paris par les Princes de Bavière). On battait cette préparation pour la faire bien mousser.

Pendant les années de prohibition, aux Etats-Unis, le sirop de capillaire était utilisé dans des recettes de cocktail remises à la mode de nos jours par les "sociétés de tempérance".

Si vous voulez essayer, voici une recette :
Faire cuire 10 gr de feuilles séchées dans 300 gr d'eau bouillante pendant 10 mn. Ajouter ensuite 300 gr de sucre. Verser sur 10 autres gr de feuilles et laisser infuser 30 mn, à couvert pour bien conserver l'arôme. Passer et mettre en bouteilles.

Si, dans le secret de votre cuisine, vous découvriez une formule savoureuse de cocktail à base de capillaire, pourquoi ne la communiqueriez vous pas au Crespon ? Elle intéressera sans doute Bob, celui qui conduit.

CONCLUSION

La Nature s'installe où elle peut. Souvent même là où on ne s'attend pas à la trouver. Plus haut, le long de la rue de Jausse, dans le mur du parc du Château-ferme de Reppeau, s'enracine la morelle douce-amère. Place de la Wallonie, à Jambes, au coin de la rue de Dave, des touffes de plantain s'épanouissent entre les dalles du trottoir. Sur le Pont de France, à Namur, s'accrochent le lierre et le laiteron.

Il suffit de prendre le temps de s'arrêter, de prendre le temps de regarder...

Pendant que je dressais l'inventaire de ce qui fleurit sur ce vieux mur, j'ai entr'aperçu, s'enfuyant à mon approche, deux musaraignes et un écureuil...

Enfin, il est bien évident que si vous souhaitez préparer une petite tisane d'herbes, vous ne les cueillerez pas sur un mur poussiéreux, le long d'une route où elles n'ont à respirer que des gaz d'échappement. Allez faire votre récolte le long d'un chemin, au bord des champs (en espérant qu'ils n'aient pas été pulvérisés la veille...) et limitez-vous à ce que vous êtes absolument certain de reconnaître. Il est impossible de dresser une liste des "bonnes" herbes et une autre des "mauvaises" herbes. Toutes sont à la fois bonnes et mauvaises.

Jacqueline Blondiaux



BIBLIOGRAPHIE

- *Les Sciences*, Encyclopédie Alpha, N^{os} 14 à 20, Editions Erasme, Bruxelles-Anvers, 1974.
- Paxton CHADWICK, *Les Fleurs sauvages*, Bordas, 1972.
- Pierre FERRAN, *Le Livre des Herbes étrangleuses, vénéneuses, hallucinogènes, carnivores et maléfiqes*, Bibliothèque Marabout, Collection Univers Secrets, 1973.
- Fernand LEQUENNE, *Le Jardin de Santé*, Marabout Service, 1973.
- *Atlas Botanique d'Europe*, Comptoir du livre, 1991.
- Loïc GIRRE, *Connaître et reconnaître les plantes médicinales*, Ouest-France, 1980.
- Maurice MESSEGUE, *C'est la Nature qui a raison*, Robert Laffont, 1972.
- *Secrets et vertus des plantes médicinales*, Sélection du Reader's Digest, 1977.
- Fritz Martin ENGEL, *Plantes vénéneuses, vertus et dangers*, Editions Silva, Zurich, 1984.
- Pierre LIEUTHAGI, *Le Livre des Bonnes Herbes*, Marabout Service, 1972.
- *Guide Clause, Traité des travaux du Jardinage*, Editions L. Clause, 1974.
- L. BOLIN et L. O. A. von POST, *Fleurs des Prés et des Bois*, Nouveaux guides du Naturalistes, Nathan.

AUX MÈRES DE FAMILLE

Mères de familles qui voyez dépérir vos enfants atteints de la **fièvre lente** ; vos jeunes filles ou vos jeunes garçons souffrant de l'Anémie.

Voulez-vous leur rendre la santé ?

Voulez-vous faire disparaître la pâleur de leur visage ? leur rendre la vie et la gaieté ?

N'hésitez pas — un retard peut être funeste !
Procurez-vous au plus tôt le

Sirop Sanguin Gennotte

la guérison est infaillible.

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez sur le flacon la Marque déposée :



et la Signature :

Dépôt général pour la Belgique, chez

M. JULES BODSON, PHARMACIEN-CHIMISTE

RUE ROGIER, 7, NAMUR

EN VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies.

4 francs le flacon. — Franco : 4 frs 50

22868. Impr. PICARD-BALON, Namur.

CONSERVEZ CE PAPIER BUVARD

Celui qui gouverna (c'est bien le mot) la paroisse d'Andoy à la belle époque vivait manifestement dans une aisance matérielle assez large. Comment, avec son maigre traitement de fonctionnaire ecclésiastique aurait-il pu aménager, à grands frais, une réplique du jardin de Versailles autour de son presbytère ? (relire à ce sujet l'article remarquable paru dans le n°12 d'octobre 1992...). D'où lui venait cette richesse ?

Tout simplement d'un héritage.

Il avait hérité du secret de fabrication d'un élixir, le « sirop sanguin Gennotte » qui se vendait, ma foi, assez bien.

GÉNÉALOGIE

Deux mots de généalogie pour mieux situer notre personnage. La famille Gennotte est ancienne, on en trouve des traces dans la région de Liège au seizième siècle ; mais c'est à Havelange que, sous l'Empire, s'est installé Désiré Jean-Baptiste Gennotte, médecin et époux de Bernardine de Fauteur, châtelaine de Vinalmont. Ce sont les grands-parents de notre curé et cette aristocrate grand-mère donne à son pastoral petit-fils une touche de noblesse dont il n'est pas peu fier.

Leur fils Alfred est pharmacien, toujours à Havelange. Avec son épouse, née Linchet, il y fait prospérer son officine et une nombreuse famille de sept enfants. Adolphe, notre curé, est le quatrième.



Adolphe voit le jour à Havelange, après Florence, François et Irma, le 20 novembre 1854 ; des humanités en internat au collège épiscopal Saint-Quirin à Huy le conduisent au grand séminaire de Namur. Il est ordonné le 29 août 1880. Vicaire à Vedrin en novembre 80, curé de Falmignoul en 86, curé de Daussoulx en 93 puis d'Andoy en 1902. Il y a achevé sa (relativement courte) carrière en juillet 1912, miné par le diabète (maladie tragique encore à la veille de la découverte de l'insuline en 1921). Il meurt à Salzinnes, chez sa soeur Irma et est inhumé à Andoy aux côtés de sa soeur Anna, décédée en 1902. Son amour des jardins l'y poursuit : un buis vigoureux s'épanouit sur sa tombe (aujourd'hui disparue).

Son petit-neveu, M. Victor Gijssels, de Sart-Custinne, qui a eu l'amabilité de nous fournir la matière de ce modeste article, le décrit ainsi : « Adolphe Gennotte avait certes un caractère de diplomate, à en juger par le choix de l'évêque dans sa nomination à Andoy mais il avait d'autres qualités : ordre, méthode (accompagnée d'un brin d'autoritarisme), sens du travail. Par ailleurs, si ses revenus devaient lui assurer une vie assez confortable et généreuse, il tenait des comptes rigoureux et abhorrait dépenses inutiles et quémandeurs dépensiers. Au temps où les communications entre Andoy et Salzinnes (où habitait sa soeur Irma) n'étaient guère fréquentes, il correspondait assidûment avec cette soeur qu'il affectionnait particulièrement. »

LE SIROP SANGUIN GENNOTTE

Cet élixir qui rend la santé aux enfants victimes de la fièvre lente, ce sirop reconstituant a été mis au point par le grand-père, Désiré Jean-Baptiste, médecin de l'Empire.

La fabrication et la vente ont été poursuivies par Théophile Alfred, le père, pharmacien (l'aire de distribution se limitait

à l'abbé Gennotte!... soyez toujours une
 honneur extrême des otelles, méritées
 les promoteurs, la gloire, soyez toujours
 humbles en tout et partout! Et nous
 serons heureux pour autant qu'on puisse
 l'âme sous ce bas monde
 Merci, mes meilleures amitiés.
 Adolphe Gennotte curé
 et Andoy

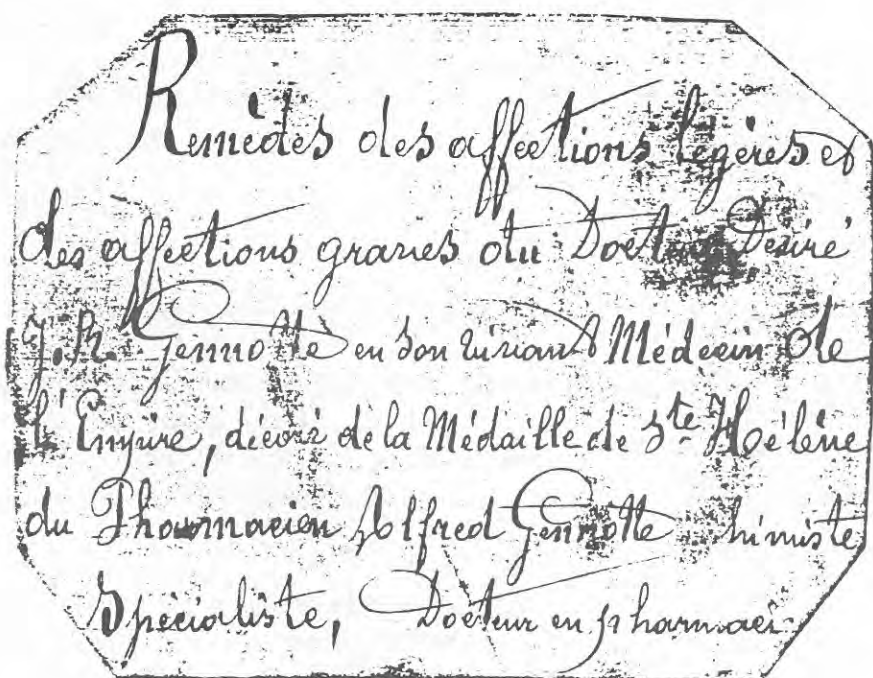
Extrait d'une lettre de l'abbé Gennotte à sa soeur Irma

pratiquement au Condroz). C'est à la mort
 de ce dernier qu'Adolphe et Irma héritent
 du secret du fameux sirop.

Adolphe prend l'affaire en main avec
 l'approbation de l'autorité ecclésiastique et
 la bénédiction du droit canon qui autorise la
 gestion et la fructification des biens
 patrimoniaux. C'est ainsi que la signature

d'un curé peut apparaître sur chaque
 bouteille du produit et sur le superbe buvard
 publicitaire diffusé par ses soins.

C'est ainsi également qu'est mise en lumière
 une autre facette de ce personnage étonnant,
 la facette commerciale; il s'y révèle habile
 gestionnaire, publicitaire imaginaire,
 comptable minutieux. Mais les fonctions de



Registre des
 Docteur Désiré J.-B. et
 Pharmaciens Alfred père
 et fils, praticiens à
 Havelange.
 Texte écrit de la main
 d'Adolphe Gennotte

MARDI 16 JUILLET 1912
 L'AMI DE L'ORDRE

NECROLOGIE

Mardi, ont eu lieu à Salzinnes les funé-
 railles de M. l'abbé Adolphe GENNOTTE,
 le regretté curé d'Andoy.

Le corps a été ensuite transporté à Andoy,
 où il devait être inhumé.

A 12 h. 12, le cortège funèbre est arrivé à
 la Perche. Là, étaient réunis les prêtres offi-
 ciant et un nombreux clergé, parmi lequel
 M. le chanoine Ilet, révérend doyen de
 Jambes.

M. Henri Lambert, la Société Chorale et la
 Société de secours mutuels Ste-Barbe avec leurs
 drapeaux, tous les enfants des trois écoles
 avec leurs institutrices, tous les
 paroissiens d'Andoy étaient présents. Dans la
 Grand'rue, les fenêtres étaient fermées en signe
 de deuil et il y avait des drapeaux en berne.

A mi-chemin, le cercueil fut porté par les
 jeunes gens de la Société Chorale.

A l'église, avant les absoutes, le Cercle
 Choral entonna le chant du Pie Jesu, de Mine,
 à 3 parties.

Après la cérémonie religieuse, M. G. Ham-
 benne, directeur du Cercle choral et dramati-
 que, prononça le discours suivant :

Messieurs,

En ce moment où nous sommes réunis au-
 tour de cette tombe, permettez-moi d'élever la
 voix au nom de tous les habitants d'Andoy
 pour rendre hommage à notre cher et regretté
 curé, si soudainement ravi à notre profond
 respect et à notre filiale affection.

Une douleur poignante étreint les cœurs de
 tous les paroissiens, qui pleurent en M. l'abbé
 Adolphe Gennotte un prêtre dévoué, un ami
 sûr, un père bon et compatissant.

Oh! qui dira les délicates attentions de celui
 à qui nous recourions dans toutes nos peines,
 dans toutes nos épreuves!

Sa bonté accueillante, sa générosité, sa
 grande charité lui gagnaient, dès l'abord, la
 confiance de tous, des enfants comme des
 adultes.

C'était vraiment le bon pasteur, qui veillait
 avec une sollicitude attentive au troupeau que
 la Providence lui avait confié. Il était plein de
 zèle pour le salut des âmes; son unique but
 était de maintenir les fidèles dans le bon che-
 min, d'y ramener ceux qui, sollicités par le
 mal, étaient sur le point de s'égarer. Mais,
 vis-à-vis de tous, il procédait avec douceur,
 par la persuasion, par les exhortations cor-
 diales.

Aussi tous répondaient avec empressement à
 son appel.

Il fit fleurir les œuvres établies dans la
 paroisse, telle la Confrérie de la Bonne
 mort; il en ajouta de nouvelles, notamment
 les Confréries de la Sainte Famille, de Notre-
 Dame du Mont-Carmel, du Tiers-Ordre et du
 T. S. Sacrement. Son ardeur pour le bien
 spirituel de ses ouailles ne connaissait pas de
 bornes.

Ponctuel, il était dans la maison de Dieu
 toujours prêt à confesser et à donner la Sainte
 Communion.

Il voulait que toutes les facilités fussent as-
 surées aux travailleurs, aux hommes et aux
 femmes, pour remplir leurs devoirs et pour
 jouir, au moment où ils le désiraient, des se-
 cours des sacrements de l'Eglise.

Bon et saint prêtre, merci pour les exem-
 ples que vous nous avez donnés chaque jour
 par votre édifiante piété; merci pour tout ce
 que vous avez fait pour nous rendre meilleurs
 et plus fervents.

Merci aussi au nom des pauvres que vous
 aimiez tout particulièrement. Vos connais-
 sances médicales et votre compassion naturelle
 vous portaient au secours des malades; s'est
 auprès de leur lit de douleur que vous révé-
 liez le mieux votre amour pour les malheu-
 reux, pour tous ceux que l'épreuve avait
 frappés.

Aussi votre souvenir restera cher dans le
 cœur de tous ceux qui ont profité de vos sages
 conseils et de vos excellents remèdes.

Là jeunesse aussi avait vos particulières
 sympathies. C'est pour les jeunes gens de
 votre paroisse que vous avez fondé la société
 chorale et le patronage. Les voici tous ici, vos
 protégés; ils vous pleurent à chaudes lar-
 mes, vous leur bon Père. Aujourd'hui que
 vous êtes disparu, ils comprennent mieux en-
 core tout ce que vous étiez pour eux, tout ce
 que vous étiez pour nous. Aussi, souvent, nous
 viendrons nous agenouiller sur votre tombe;

nous viendrons vous confier nos angoisses, nos
 luttas; au moment de l'épreuve, c'est ici que
 nous viendrons prier pour trouver lumière et
 réconfort. Et, de Là Haut, vous veillerez sur
 nous, vous qui, ici-bas, partagiez nos joies et
 nos peines.

Merci, cher et vénéré Pasteur, de la bonne
 inspiration que vous avez eue de vouloir venir
 dormir votre dernier sommeil à l'ombre de
 notre clocher paroissial, à côté de votre re-
 grettée sœur.

Bien des paroisses où vous avez passé en
 faisant le bien et où vous avez laissé les meil-
 leurs souvenirs auraient pu espérer recevoir
 votre dépouille mortelle. Vous avez préféré
 Andoy, où vous avez déployé votre zèle pas-
 toral pendant les dix dernières années de
 votre vie, trop vite arrêtée hélas! Notre pa-
 roisse est fière et heureuse de ce dernier té-
 moignage d'estime et d'attachement.

Reposez ici en paix en attendant la bien-
 heureuse Résurrection: vous êtes parmi vos
 enfants les plus dévoués et les plus recon-
 naissants.

Adieu, cher et vénéré Pasteur, adieu, ou
 plutôt au revoir dans la céleste Patrie!

curé et de marchand étaient-elles compatibles ; pouvait-il ainsi traîner les pieds dans la boue des valeurs matérielles alors que son regard restait éperdument levé vers le tabernacle ? Comment parfois ne pas rendre à César ce qui appartient à Dieu ?

Après tout, les moines de Leffe et de Maredsous ont répondu sans vergogne à cette question ; avec un sirop plus satanique que l'innocent élixir du père Gennotte.

Ce sirop a rendu des couleurs aux jeunes filles anémiques jusqu'à la réglementation qui en a interrompu la production après la guerre 40-45. Et son secret maintenant on peut bien vous le dire : la base thérapeutique était le tartrate de fer.

À propos de base thérapeutique la note de M. Gijssels signale un fait intéressant. « Un des frères d'Adolphe Gennotte, Lucien, mourut à l'âge de 10 ans, en 1866,

victime du choléra qui sévissait dans le Condroz et au pays de Huy. Les registres de la population et les registres paroissiaux font mention de nombreux décès particulièrement en juillet et août. Lucien, fils de pharmacien, clôtura cette sinistre hécatombe. Des informations recueillies dans ma jeunesse faisaient état, à ce propos, du dévouement des frères prêcheurs (capucins) de Huy à secourir les malades et ensevelir les morts. Aucun d'entre eux ne fut victime du fléau, leur immunité étant assurée par une thérapie préventive, simple mais efficace : la consommation de genièvre. Cette thérapie est signalée, en usage modéré, comme celui du vin, dans un livre publié en 1855 (Le médecin de campagne, du docteur Moreau) ; usage modéré, car l'excès est source d'ivrognerie, cause possible... du choléra. »

Géo Donnet

AH ! LA BELLE EPOQUE

CHAPITRE QUATRIEME : NAISSANCE D'UNE ECOLE

Or donc, à l'aube de l'an de grâce 1906, la guerre des cornettes et des barrettes est en voie d'apaisement (guerre racontée dans le numéro précédent de cette modeste mais non moins intéressante revue) ; les dernières soeurs vont quitter l'école d'Andoy et dès le mois d'avril Mademoiselle Jadin va pouvoir, enfin, faire régner la paix et la sérénité sur son petit monde. Petit ? Par la taille peut-être mais pas par le nombre. Un rapport d'inspection du 5 novembre 1905 signale une population scolaire de 53 enfants, 26 garçons et 27 filles.

Une note de 1875 signale que les garçons d'Andoy qui ont fait leur première communion sont tenus de fréquenter l'école de Wierde. Pour quelle raisons avait-on à l'époque imposé cette longue promenade à des garçons encore si petits ? Sans doute pour mieux répartir les élèves : on compte pour l'ensemble de la commune 90 enfants ayant droit à l'instruction gratuite (suivant la loi scolaire de 1895 « ont droit à l'instruction gratuite pour leurs enfants ceux qui paient en principal et en additionnels au profit de l'Etat moins de 10 francs, dans les communes en-dessous de 5000 habitants »).

Il semble cependant que cette prescription ne soit guère appliquée et que les garçons

d'Andoy achèvent leurs obligations d'études primaires avec les bonnes soeurs dans leur hameau.

A cette première considération démographique s'en ajoute une autre, morale, largement aussi importante. La « pureté » était considérée comme une vertu majeure et une promiscuité indécente risquait de troubler les âmes impubères. Le démon de la chair rodait entre les bancs de l'école et cela tarabustait le curé, gardien de la morale. Même à l'église, où le démon en principe n'avait pas accès, on séparait soigneusement les sexes : les filles à gauche, les garçons à droite de part et d'autre de l'allée centrale.

Il faudrait à Andoy une seconde école. Communale, c'est-à-dire à l'abri de l'influence de la noblesse catholique (le baron de Moreau est propriétaire des bâtiments de l'école, ce qui rend ses avis prépondérants). Ce serait une école pour les garçons, l'ancienne serait réservée aux filles. On y songe dans les chaumières...

L'idée prend vraiment corps le 18 février 1906, un dimanche ; les membres du conseil de fabrique et du conseil communal se présentent au presbytère pour demander au curé son avis sur cette question importante : la construction à Andoy d'une école communale pour garçons. Le curé, enchanté, les reçoit royalement et les encourage chaudement à mener à bien cette affaire qu'il estime capitale. Il y va de ce petit discours (retenu dans ses mémoires) : « Je suis avec vous de coeur et d'esprit. Je signerai la requête que vous ferez à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique. Je sais qu'il y aura beaucoup de difficultés mais l'habitude est une seconde nature et aujourd'hui, les difficultés, je les aime. Donc, courage et persévérance, nous aboutirons nécessairement ».

Gonflés à bloc pour ce discours enthousiaste, Louis Hastir et Olivier Massin se lancent le jour même dans la chasse aux signatures, dans toutes les maisons d'Andoy. La pétition est un succès : signée par le curé, les membres d'Andoy du conseil

communal (Emmanuel Hastir, Lucien Cuvellier, Emile Pirmé, Gustave Oger), les membres du conseil de fabrique et « tous les paroissiens, pères de famille et jeunes hommes » elle est envoyée par recommandé (35 cents de timbres !) au ministre, le mercredi 21.

D'autre part, les conseillers de fabrique, munis d'une lettre de Monsieur le Curé, se rendent chez Monsieur Auguste Mélot, Représentant de Namur à la Chambre ; il leur promet d'intervenir auprès du ministre ainsi qu'auprès du baron Alphonse de Moreau.

Le mercredi suivant, 28 février, jour des cendres, ledit baron écrit au curé d'Andoy une longue lettre pour lui signifier qu'il s'opposerait à l'érection de cette école. Argument principal : « si les socialistes arrivent au pouvoir vous auriez un instituteur socialiste à Andoy, ce qui compromettrait votre paroisse ». A cette argumentation politique le curé répond illico par des nécessités morales : « la promiscuité de grands garçons et de grandes filles est bien plus dangereuse que l'éventualité d'un instituteur socialiste ».

Et à l'occasion de l'évocation de cette réponse l'abbé se lance, dans ses mémoires, dans une envolée théologique d'un lyrisme surprenant, qui met éloquemment en lumière un des aspects les plus forts de sa personnalité : une foi également naïve et absolue dans le regard que Dieu porte sur sa paroisse.

« Oh ! qu'elle est belle, mon cher successeur, mais qu'elle est laborieuse et délicate cette mission de gouverner une paroisse ! Que de qualités elle réclame ! Quel tempérament de fermeté et de douceur, de condescendance et d'autorité, de rapprochement et de fuite du monde ! Que saint Grégoire avait raison d'appeler le gouvernement des âmes l'art des arts (ars est artium regimen animarum).

(...) Parmi cette multitude d'affaires, de difficultés, d'incertitudes, quelle serait votre grande ressource ? Où irez-vous chercher la

lumière qui dirigera votre action pastorale à travers tant d'écueils ? Réponse : au tabernacle, mon cher successeur. Oh ! que Notre Seigneur Jésus Christ est bon, qu'il est savant, qu'il est juste.

Confiez-vous en lui, rien qu'en lui, à lui seul. Ne dites rien ni à vos confrères, ni à vos parents, ni à vos paroissiens.

Mon Dieu ! que le curé est puissant par Jésus-Christ mais rien que par lui ; il est si bon ; il surpasse en bonté des milliards et des milliards de fois l'homme le meilleur de tout l'univers mais il ne faut pas douter de sa puissance. Lorsque vous lui avez demandé quelque chose de nécessaire pour

le bien de votre paroisse dites-vous intérieurement, sans jamais douter, je l'aurai.

Pour l'école, je lui ai demandé... quand Lui voudra il y aura à Andoy une institutrice et un instituteur selon le coeur de Dieu ! »

C'est étonnant, n'est-ce pas ! Mais cette confiance aveugle va se révéler payante. Malgré l'obstruction du baron de Moreau la construction de l'école est assez rapidement décidée à tous les niveaux. Le 15 juillet 1906, le conseil de fabrique marque son accord pour la vente d'une parcelle de 25 ares à la commune.

1906.28.12

L'an mil neuf cent six du mois de décembre le vingt huitième jour, Nous soussignés, Président et membres du Conseil de fabrique de l'église d'Andoy (Wierde) avons l'honneur d'informer l'Evêché et la Députation permanente d'une demande du Conseil communal de Wierde en date du 4 juin 1906, tendant à l'achat de vingt-sept (27) ares de terrain du douaire de ladite fabrique, pour y construire une école de garçons pour la section d'Andoy.

Attendu l'urgence des plus nécessaires de la séparation des sexes, et partant l'urgence de la construction de ladite école, et qu'il n'y a pas d'autre terrain à vendre.

Attendu que le douaire de la fabrique, est situé au milieu du village, longeant la principale route communale du village d'Andoy.

Attendu que le produit de la vente de cette parcelle du douaire (27 ares) pourra réaliser plus de revenu à la fabrique en la plaçant au Grand livre de la Dette Publique à Bruxelles, à trois pour cent (3%).

Attendu que les membres soussignés de la fabrique ont décidé que la vente des 27 ares se ferait à raison de dix mille francs (10.000 frs) l'hectare.

Attendu que les grands arbres situés longeant les 27 ares seront vendus au préalable au profit de la fabrique,

Nous soussignés prions les Autorités Compétentes en la matière de bien vouloir nous accorder les autorisations nécessaires pour vendre à la Commune de Wierde (Andoy) le terrain nécessaire pour l'emplacement de l'école des garçons et de ses annexes, et de procéder au préalable, au mois de janvier prochain (1907), à la vente des grands arbres qui sont plantés le long de ce terrain, Fait à Andoy les an, mois et jour que ci-dessus.

1907.26.4 Lettre du Gouverneur au Commissaire d'arrondissement.

Vu la délibération du Conseil de la fabrique de l'église d'Andoy en date du 28 Décembre 1906 tendant à pouvoir vendre à la commune de Wierde, au prix de 2710 frs, une parcelle de terre de 27 ares 10 centiares destinée à la construction de locaux scolaires à Andoy.

Vu la délibération du Conseil communal de Wierde du 17 mars 1907 tendant à pouvoir réaliser cette acquisition.

Vu l'avis de M. l'Inspecteur de l'enseignement primaire à Namur et celui de M. l'architecte provincial.

Arrête :

Le bureau des marguilliers de l'église d'Andoy et les bourgmestre et échevins de la commune de Wierde sont autorisés aux fins que dessus.

1907.12.3 Procès-verbal d'information de commodo et incommodo.

L'an mil neuf cent et sept, du mois de Mars, le douzième jour à huit heures du matin, je soussigné, François Dujardin secrétaire communal domicilié à Wierde délégué par le Collège des Bourgmestre et Echevins de cette commune pour procéder à une enquête de Commodo et incommodo sur une délibération du conseil communal sollicitant l'autorisation d'acheter à la fabrique de l'église d'Andoy une parcelle de terre mesurant vingt-sept ares dix centiares à prendre dans une plus grande dénommée Douaire et cela à l'effet de construire une école communale dans la section d'Andoy, me suis rendu, muni des plans et autres pièces indispensables, en la salle des séances du Conseil, lieu désigné pour cette enquête, là étant, je me suis d'abord assuré que l'enquête avait été annoncée de la manière prescrite par les instructions, puis je me suis mis à la disposition des personnes qui auraient des observations à présenter.

A dix heures, comme personne ne se présentait, et que l'heure fixée pour la clôture était arrivée, j'ai clos le présent procès verbal et je l'ai signé.

L'étude des bâtiments est confiée à M. Lange, ingénieur-architecte à Namur, étude qui aboutit un an plus tard (le 21 octobre 1907) à une adjudication des travaux, avec un devis estimatif de 25.466 francs.

Une première ouverture publique des soumissions a lieu à la maison communale de Wierde le 17 septembre mais l'écart entre le prix du devis et celui de la seule soumission étant trop considérable (4.073 francs) on décide d'une nouvelle adjudication. Le 19 octobre, c'est Théodore Cassart, de Trisogne (Pessoux), qui l'emporte avec une soumission de 27.789 francs. L'acte d'achat du terrain est établi le 9 décembre pour la somme de 2.000 francs.

« Lundi 4 mai 1908, l'on a commencé à bâtir le local de l'école des garçons. Il y avait sept maçons : Joseph Orlans et Hubert Oger d'Andoy, les autres de Namur et de Loyers ; au mois de juillet 1908, l'on a bâti

le local de l'instituteur, tout a été fini le 10 octobre. »

Evidemment les travaux ne se déroulent pas sans les aléas inhérents à toute construction : la « citerne d'aisance » des élèves doit être déplacée dans le jardin de l'instituteur et agrandie, un budget supplémentaire de 258 francs doit être voté pour l'assèchement des caves de la maison (en construisant un canal de poterie conduisant les eaux dans les fonds derrière l'école). »

« Le local de l'école des garçons », comme l'appelle l'abbé Gennotte, est une vaste salle éclairée de quatre grandes fenêtres donnant sur une grande cour de récréation en terre battue clôturée d'un haut mur de brique. Avec un préau, une remise à charbon, une cloche et des toilettes « dont les portes doivent permettre à l'instituteur de voir les pieds des enfants »

1907.23.8. Lettre du Gouverneur au Commissaire d'Arrondissement.

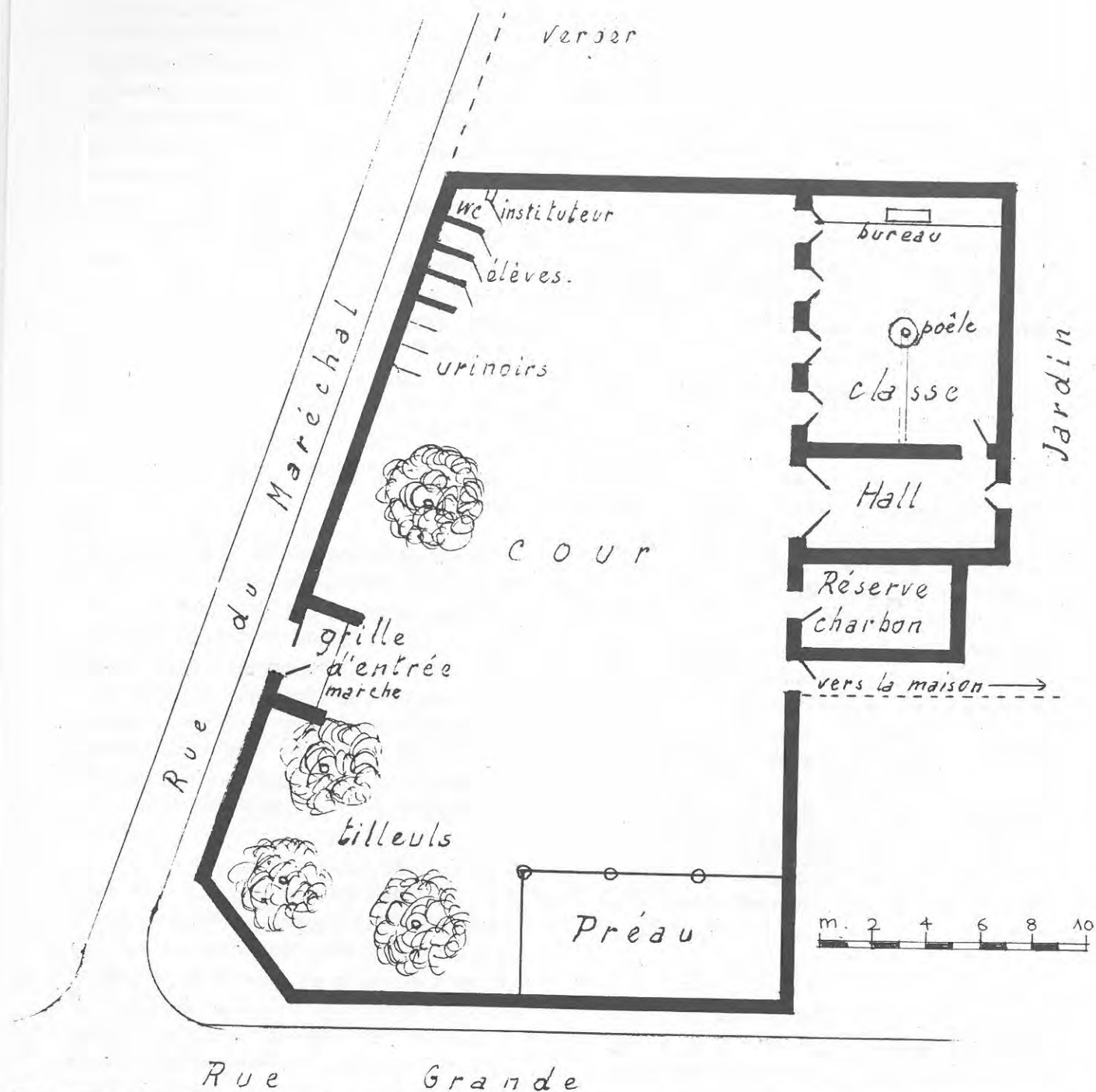
Vu la délibération du conseil communal de Wierde en date du 5 Mai 1907 tendant à obtenir l'autorisation de faire construire un bâtiment d'école primaire dans la section d'Andoy.

Vu les plans des travaux.

Vu la dépêche de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique en date du 5 juillet 1907.

Arrête :

Les Bourgmestre et Echevins de la commune de Wierde sont autorisés à faire exécuter les travaux dont il s'agit conformément aux plans, devis et cahier des charges annexés au présent arrêté.



Marcel Bertrand a dessiné le plan de son école. Remarquez les quatre tilleuls qui ombrageaient les récréations.

Le « local de l'instituteur » est une belle grande maison dotée d'un grand jardin et de tout le confort de l'époque : chauffage et cuisine au charbon, eau potable au puits du maréchal, éclairage à la lampe à pétrole...

Cette maison existe encore à la rue Grande (n° 70) et donne une bonne idée de l'architecture de l'école aujourd'hui disparue. Les locaux scolaires répondaient

évidemment à des prescriptions très précises sur le nombre d'élèves à prévoir, l'espace par élève, le volume d'air, la disposition des fenêtres et des bancs, etc.

En juillet une adjudication est lancée pour 1470 francs de mobilier et 640 francs de mobilier didactique ; une estrade, 25 bancs-pupitres, 45 tableaux d'histoire par J. Roland, etc.



Vue de l'école depuis l'ombre d'un tilleul

Les documents ne disent pas clairement si les élèves et l'instituteur qui essuient les plâtres tout frais le 19 octobre disposent vraiment de tout ce qu'il faut.

Le premier instituteur, Léopold Pairon, de Sorinne-la-Longue, est choisi le 30 juillet 1908 parmi treize candidats. Le 23 septembre il se désiste, un poste plus avantageux lui est proposé à Namur. Et le conseil communal doit voter à nouveau. Le samedi 3 octobre c'est Emile Reubliaux qui est nommé. Il est originaire de Courrière et depuis dix ans instituteur à l'école libre de Fleurus.

L'abbé Gennotte est satisfait. Il a beaucoup prié pour cette nomination : une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes et la promesse de sept messes basses pour les âmes du purgatoire.

L'abbé Gennotte est heureux.

Le Seigneur a écouté sa prière. Avec Henriette Jadin à l'école des filles et Emile Reuillaux à l'école des garçons il a enfin

dans sa paroisse « une institutrice et un instituteur selon le coeur de Dieu ».

Monsieur Reuillaux entre donc en fonction le 19 octobre 1908. Un rapport d'inspection du 20 juillet 1909 signale 28 élèves inscrits et 20 présents ; on peut penser que c'était l'ordre de grandeur de sa première classe. Evidemment, Monsieur Reuillaux aura, avec son administration, quelques démêlés à propos des parachèvements et des compléments de construction : en 1910, il n'a toujours pas obtenu tous les tableaux didactiques requis, le procès verbal de réception du mobilier refuse l'estrade parce que « la première planche formant nez n'est pas en chêne », il faudrait à la maison des trottoirs et une remise, etc. En 1910, plusieurs jeunes gens de la localité demandent à M. Reuillaux d'ouvrir un cours pour adultes ; les futurs élèves sont au nombre de 32.

Et puis, il y a la guerre. On ne signale rien de particulier concernant l'école.

Un renseignement intéressant donné par une lettre du Gouverneur en juillet 1912 : « M. Reuillaux a droit à une augmentation de 100 francs. Sont traitement étant de 1200 francs doit être porté à 1300 à partir du 1er janvier 1913. »

Une autre lettre, de M. Reuillaux au bourgmestre, donne une idée des frais de fournitures classiques : L'allocation destinée à l'achat de fournitures classiques, réduite au minimum par le conseil communal en 1912, est de 2 francs ; je demande une augmentation de 0 franc 50 pour 1914 et les années postérieures. »

En juin 23, il est remplacé pour un congé de maladie par M. Delvaux (instituteur

pensionné) puis par M. Vandeloise. Cette absence de quelques mois est la seule signalée.

Le 1 novembre 1929, M. Reuillaux est remplacé par M. Maurice Defleur.

Le règne de M. Defleur sera assez éphémère ; nommé chef d'école à Slayn il remet sa démission en septembre 1937.

Pour M. Lambiotte qui prend sa place, je vous renvoie au n° 22 (décembre 95) de cette aimable mais non moins passionnante revue où la carrière de cet instituteur exemplaire a été racontée et abondamment illustrée.

*1937.22.10 Extrait du Registre aux délibérations du Conseil communal de Wierde.
Vu la démission offerte par Monsieur Maurice Defleur, instituteur communal à l'école communale des garçons d'Andoy.*

1° Accepte à l'unanimité la démission de Mr Defleur prénommé de ses fonctions d'instituteur communal.

2° Vu les candidatures présentées par MM. Borgnet Albert, Moreaux Jean, Moray André, Léonard Irénée, Lambiotte Joseph, Delchambre Léon, André Georges, Leroy Alphonse et Hoppe Armand à la vacance de l'emploi.

Procède au scrutin secret à la nomination d'un instituteur communal à l'école des garçons d'Andoy.

Le scrutin donne :

a) à Monsieur Lambiotte Joseph : 5 voix

b) à Monsieur Léonard Irénée : 1 voix

En conséquence Monsieur Lambiotte Joseph d'Andenne, est nommé instituteur à l'école primaire des garçons d'Andoy sous réserve de la continuation des subsides de l'Etat.

Il commencera à occuper ses nouvelles fonctions à partir du 1er novembre prochain et jouira du traitement légal.

1939.11.9 Lettre du Bourgmestre au Ministre de l'Instruction publique.

Situation spéciale de M. Lambiotte, instituteur communal, rappelé sous les armes dès la Phase B. à titre de Lieutenant à la 6ème Compagnie du 25ème Régiment de ligne se trouvant actuellement en campagne.

L'école communale des garçons de la section d'Andoy est la plus populeuse des trois écoles de la commune. Dans la même section d'Andoy, se trouve une école adoptée pour filles à laquelle ne peuvent de ce chef d'adoption être rattachés les élèves de sexe masculin.

L'autre école communale mixte se trouve distante de trois kilomètres de la première et les moyens de communication en sont coupés par les éléments antichars.

Nous demandons à ce que M. Lambiotte bénéficie de la mise en congé illimité immédiate.

En cas d'évacuation du territoire de la commune, tel que c'est le cas pour les deux sections, les enfants pourraient être suivis et dirigés par leur chef, ainsi que le commande M. le Gouverneur de la Province de Namur.

Rappelé sous les armes, puis derrière les barbelés, il est remplacé le 1 septembre 1939 pour toute la durée de la drôle puis de la vraie guerre par Yvonne Peeters de Sart-Bernard. Fraîchement émoulue de l'Ecole Normale des Filles de Marie de Pesches (les soeurs qui ont tenu l'école d'Andoy jusqu'au début du siècle) cette jeune fille de 19 ans deviendra Madame Robert Hastir à l'occasion de ce long intérim.

Yvonne sur sa carte d'identité, Germaine dans la vie courante : simplement parce que sa marraine (alors l'institutrice de Sart-Bernard) voulait qu'elle porte son prénom. Et la famille a corrigé dans la pratique l'erreur d'un père qui avait fait un choix malencontreux sur le registre de l'état-civil.

La mise anticipée à la retraite de M. Lambiotte en 1965 marque la fin d'une époque. L'école des garçons s'en va avec lui : elle n'aura vécu que ce que vivent les hommes... Elle était pourtant très solide encore, mais ne correspondait plus aux normes modernes de l'éducation.

Autour de l'ancien bâtiment redessiné on a reconstruit plus grand, plus fonctionnel, plus efficace. Quand on a supprimé l'école libre

des filles, l'école des garçons est devenue mixte ; on y a ajouté une puis deux classes maternelles.

Puis la fusion des communes a amené la fusion des écoles et Andoy a perdu son autonomie : ce n'est plus qu'une section de l'école communale de Naninne...

C'est une autre école, avec une autre histoire, que nous raconterons quand nous aurons pu recueillir suffisamment d'informations. Si incroyable que cela paraisse, M. Delvaux n'a retrouvé dans les archives aucun document concernant la reconstruction de l'école : si vous avez quelque chose sur le sujet vous seriez bien aimable de nous en faire part.

Dans le fascicule « Enseignement communal Ville de Namur » l'école d'Andoy-Wierde est présentée aujourd'hui avec les attraits suivants : " module de psychomotricité ouvert dans une classe spacieuse et très aérée, une bonne ambiance de travail et de recherche règne dans cette petite école rurale du sud de Namur, pédagogie du projet, décloisonnement, étude du soir. »

Géo Donnet.

A L'ECOLE D'ANDROY, EN 1926

On dit que la mémoire se perd au cours des ans. Je dois à la vérité de dire qu'il en est bien ainsi pour moi. Bien souvent, je ne parviens pas à me rappeler ce que j'ai fait dans un passé récent. Mais par contre, certains événements ou anecdotes de jadis refont surface sans difficulté. Je classerai donc le récit que je vous propose aujourd'hui dans cette dernière catégorie.

Mon entrée à l'école communale a été marquée par un petit fait resté vivace dans ma mémoire. Le jeu de balle était déjà bien implanté à Andoy en 1926. On jouait alors sur la rue en face de l'église. Par ce dernier dimanche d'août, le dernier de ma liberté, j'avais été autorisé à aller voir jouer à la balle. Il y avait tellement peu de circulation alors, qu'on déambulait sans danger dans les rues du village. C'est ce qu'avait sans doute compris ce jour-là un chevreuil venu d'on ne sait où et qui traversa tout le ballodrome au milieu des badauds et prit la direction des Comognes. Ce n'est certainement pas lui qui fut le plus ahuri !

La salle Lizée actuelle était en ce temps-là une maison d'habitation occupée par Emile Hastir, cordonnier, père d'Adèle et Maria, que beaucoup d'entre nous ont encore connu. Pour arrondir quelque peu les revenus du ménage, ses deux filles vendaient des bonbons exposés dans des bocaux à la fenêtre de la maison. C'était tentant pour des enfants de mon âge ! Je n'avais pas d'argent, mais je possédais une petite boîte métallique dans laquelle j'avais placé quelques médailles. Je ne crois quand même pas que c'est saint Antoine ou sainte Rita qui m'ont poussé à entrer chez Maria et à passer commande pour 25 ou 50 centimes de bonbons. Dès que je fus servi, je jetai ma petite boîte et mes médailles sur la table et m'enfuis à toutes jambes. C'est maman, ayant appris mon exploit par quelque mauvaise langue, qui s'empressa d'aller régler la note le lendemain matin, en me conduisant à l'école pour la première fois. J'en ai été quitte avec un savon de circonstance.

Mon entrée à l'école se fit au milieu des plus anciens que je connaissais d'ailleurs. Les six années primaires étaient rassemblées sous la houlette de Monsieur Reuillaux. Une bonne vingtaine de garçons constituait tout l'effectif de la classe. L'instituteur devait donc passer d'une année à l'autre tout au long de la journée. Les premiers contacts se passèrent naturellement avec une certaine appréhension, mais mes craintes se dissipèrent assez vite. Toujours est-il qu'en rentrant à midi à la maison, j'annonçai joyeusement à mes parents que j'y avais été assez et que je n'y allais plus. Ce ne fut certainement pas le cas !

Nous allions à l'école six jours par semaine de huit heures à quatre heures, avec congé le jeudi après-midi. L'entrée du matin tenait compte des futurs communiantes qui devaient assister à la leçon de catéchisme de Monsieur le Curé pendant deux ans avant la cérémonie, et ce avec assistance à la messe quotidienne. Monsieur Reuillaux dégela l'atmosphère en nous distribuant nos fournitures classiques, qui se réduisaient alors à peu de choses : une ardoise en carton, lignée, une touche et un livret avec les rudiments de l'écriture. Que de jambages n'ai-je pas rempli mon ardoise : des droits, des arrondis par le haut, des arrondis par le bas, ensuite on commençait les i, les u et tout le reste. Il n'était pas question alors de méthode globale, de rénové ou autre système moderne. L'écriture revêtait une grande importance. Gare aux gauchers qui devaient s'évertuer à écrire de la main droite. Le calcul avait droit de cité dans les programmes, mais le français était assez poussé, car beaucoup d'enfants parlaient seulement le wallon en entrant à l'école. La journée commençait par la prière. Monsieur Reuillaux commandait en flamand par ces mots : « op de knieen ». C'était alors le catéchisme ou la bible qui emboîtait le pas. Ce qu'on aimait particulièrement était la leçon de sciences naturelles. Elle donnait lieu à la récolte de têtards, de hannetons ou autres bestioles, de fleurs de toutes sortes, que l'on devait alors dessiner sur son ardoise.

Pauvre Monsieur Reuillaux, il était quelque peu handicapé, il boitait assez légèrement. Aussi, avec lui, il n'était pas question de promenade. Ceci me donne l'occasion de vous conter une anecdote, qui en ce temps-là ne nous fit pas tellement rire. Dans le pied des bancs avait été pratiquée une petite enjolivure qui consistait en un trou en forme de rosace. Des petits

intelligents avaient pris l'habitude d'y introduire une règle qui dépassait de chaque côté et ainsi de pédaler pour faire du vélo. L'instituteur ayant décelé une anomalie dans ce coin, vint y faire un petit tour. Mal lui en prit, il ne remarqua point cette règle qui dépassait dans l'allée, y trébucha et s'allongea dans la classe, sous la mine ahurie des élèves. Je dois dire que le coupable a été sévèrement puni, les lignes s'ajoutant aux lignes.

Monsieur Reuillaux avait aussi des expressions bien à lui : quand quelqu'un répondait une grosse bêtise à une de ses questions, il la ponctuait invariablement d'un « pouf, li lagnet au bouillon », ce qui voulait dire : « pouf, la lavette dans la soupe ». Si quelqu'un avait été méchant et méritait une correction, il le giflait (pas trop fort) et lançait : « volez les pwèls » (volez les poils). Nous avons gardé de Monsieur Reuillaux un souvenir agréable. C'est en 1929, atteint par la limite d'âge, qu'il céda sa place à un intérim qui resta six mois.

Monsieur Tasiaux changea radicalement la manière d'enseigner de son prédécesseur. Avec lui, beaucoup de jeux, de récréations ponctuèrent les journées. En hiver, je crois qu'il s'évertuait à éteindre le feu. La température n'était pas à son niveau requis, il nous renvoyait chez nous, à notre grand ravissement. Aussi, il fut notoire que le temps que nous avons passé avec lui ne nous a pas fait avancer dans nos connaissances.

Au début de 1930, fut nommé (par le conseil communal) au poste d'instituteur, Monsieur Defleur. L'ambiance changea alors du tout au tout. Il avait l'ambition de faire de nous des élèves obéissants, travailleurs et curieux des choses de la vie. Avec lui, les promenades reprurent et devenaient très intéressantes. Une journée par année était réservée à une visite de courtoisie à l'école de Wierde. Monsieur Defleur était sévère, mais bon. Il nous prépara admirablement à affronter les écoles secondaires, lui qui venait justement de l'Institut Saint-Aubain. Il a laissé une bonne impression à Andoy qu'il quitta en 1937, pour laisser la place à Monsieur Lambiotte.

Tels sont les souvenirs que m'ont laissés les enseignants d'Andoy, souvenirs que je me remémore encore maintenant avec beaucoup de nostalgie.

Marcel Bertrand

UN ELEVE DE M. DEFLEUR

En septembre 1930, en plus de la vingtaine d'élèves des 2e, 3e, 4e et 6e primaire, Monsieur Defleur eut à faire face à une « invasion » de nouveaux en première année : 11 entrants, soit une augmentation de 50%. Dans un village de moins de 400 habitants, c'était du jamais vu ; je crois même que cela ne s'est jamais revu. Ces « irresponsables » se nommaient : Georges Basieux, André Bouchat, Edouard Famerée, Emile Gillard,

Octave Hastir, Victor Hastir, Henri Morelle, Louis Oger, Joseph Orlans, Roger Paulus, Victor Paulus.

Loin d'être vaincu par le nombre, Monsieur Defleur s'attaqua à notre instruction et à notre « dressage » pendant les 440 demi-jours (je crois) de l'année scolaire de l'époque. Il exerçait sa profession comme un sacerdoce et avait l'art d'organiser ses cours aux différents degrés sans jamais laisser d'élèves inoccupés. Méthodique, il savait capter l'attention et inculquer des connaissances à ses élèves.

Que de petits « trucs » faciles et infaillibles ne nous a-t-il pas appris, à utiliser en cas de doute, tels que :

- croasser et coasser concernant le cri des corbeau et grenouille : le corbeau croasse (trois premières lettres identiques) d'où la grenouille coasse.
- apprenez avec 2 p qu'apercevoir n'en prend qu'un.
- si demande l'imparfait : si j'avais et non si j'aurais.
- a (du verbe avoir) et à (préposition ?) : il a eu froid à la récréation : mettre mentalement la phrase au passé ; si le a ne sait pas se transformer en avait, il faut un accent grave : à.
- adverbess : certains s'écrivent avec e qui est prononcé a : évidemment, fréquemment, ... D'autres avec a : bruyamment, méchamment... Pensez à l'adjectif de base : évident, bruyant, ...
- en géographie, à propos des affluents de la Meuse, le Viroin est constitué de deux rivières : l'eau blanche et l'eau noire, l'une arrosant Couvin, l'autre Chimay ; comment ne jamais se tromper ? Eau blanche arrose Chimay, eau noire Couvin. Cherchez des indices, des rapprochements pour ne pas hésiter. Et j'en oublie.

Tous les jours, aux sorties de classe, Monsieur Defleur accompagnait ses élèves jusqu'à l'intersection de la rue Grande et de la rue du Maréchal où il s'arrêtait quelques minutes : de cet endroit il surveillait, dans les trois directions, leur retour sans traîner.

C'est précisément là que j'ai eu l'« honneur » de mon premier contact, alors que je ne fréquentais pas encore l'école, c'était fin 1929 ou début 1930.

Venant du « village » en compagnie de mes soeurs, nous avons rencontré mon parrain Alphonse Wilmotte qui m'avait donné une cigarette. Fier comme Artaban j'arrivais à l'endroit ci-dessus ; Monsieur Defleur m'apostropha « Veux-tu jeter cela par terre, petit bout de chique » et d'une chiquenaude envoya ma « Belga » sur l'accotement. Fier je ne l'étais plus.

Chaque jour, durant de nombreux mois, il s'occupait du feu dans le grand poêle-colonne situé au milieu de la classe, poêle qui proclamait : « Je brûle tout l'hiver sans m'éteindre ».

Je crois que c'est monsieur Defleur qui a introduit les bulletins hebdomadaires, porteurs de ses appréciations sur notre comportement, distribués à chacun le samedi après-midi, et à lui remettre, signés des parents, le lundi matin.

N'est-ce pas aussi suite à son intervention auprès des autorités communales qu'une distribution de prix a été organisée en juillet, à partir de 1934-1935 ?

C'est toujours avec admiration et reconnaissance que je pense à lui, car depuis, bien des choses ont changé... Si l'évolution continue dans le même sens, il y aura bientôt autant d'enseignants que d'enseignés et autant de jours de congés que de jours de classe.

Louis Oger

Oger, Louis

6 ans

École communale d'Andoy-Bierde

Fin d'année 1930.

Branches	Notes	Début	Degré	Notes	Début	Notes	Début
Religion	40	35	0,8	22,5	0,7 (classe)	22,5	0,8
Lecture	20	17,5	0,8	21,5	0,8	21,5	0,8
Diction	15	10	0,6 (classe)	25	0,8	25	0,8
Dictation	60	49,5	0,8	13,5	0,8	13,5	0,8
Picté	20	20	0,8	24	0,8	24	0,8
Grammaire	15	13,5	0,9	15,5	0,9	15,5	0,9
Calcul	50	43,5	0,8	19,5	0,8	19,5	0,8
J. géométriques	20	18	0,9	20	0,9	20	0,9
				400		351,5	0,87

0,88

instituteur, M. Defleur

Très bon résultat. Félicitations.

Remarque à propos des demi-jours de classe cités par M. Oger.

En 1919, le nombre de demi-jours de classe, imposés aux instituteurs communaux subsidiés par l'Etat, était de 460. Il passa effectivement à 440 en 1925 et à 400 à la veille de la seconde guerre mondiale. Notons aussi que les dates de vacances n'étaient pas uniformes et variaient d'un pouvoir organisateur à l'autre.

Aujourd'hui on ne parle plus de demi-jours mais de périodes (22 à 28 par semaine) réparties sur 180 jours ; depuis 1971, on ne va plus à l'école le samedi !

G.D.

AH ! LA BELLE EPOQUE

CHAPITRE CINQUIEME : LA CONGREGATION DE LA BONNE MORT ET AUTRES OEUVRES

Ce qui avait le plus contristé le curé Gennotte en arrivant à Andoy c'était l'abandon presque total du culte de l'Eucharistie et l'absence de toute oeuvre paroissiale. Surtout la « plus chère à son coeur », l'Association de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ». « Oh ! la chère et sainte heure mensuelle d'adoration en présence de Notre Seigneur Jésus Christ, devenu dans son sacrement d'amour le compagnon de notre exil, mais c'est ce qui soutient les paroisses dans la ferveur ! »

Malheureux de ce constat et fort de cette certitude, l'entrepreneur pasteur, alors qu'il est encore au coeur du conflit qui oppose le couvent aux corneurs (*), entame illico la création de six confréries paroissiales.

Evidemment, à l'image de Dieu quand il créa le monde, il étalera son oeuvre dans le temps. C'est ainsi qu'il faudra attendre mars 1906 pour qu'un père Récollet installe à Andoy la Fraternité des Tertiaires de la Pénitence de saint François d'Assise...

L'entreprise est couronnée en 1907 par l'édition d'un manuel sur les six confréries.

Le curé en fait imprimer 200 exemplaires « pour le prix de 70 francs ». Il en a fait distribuer dans toutes les familles, « on les a très bien reçues et cette lecture a fait un grand bien dans la paroisse ».

Ce succès d'édition enflamme le style de l'abbé : « Fin de l'année 1907. Omnis honor et gloria à Notre Seigneur Jésus Christ. Qu'il soit aimé, connu, servi, glorifié, adoré, par tous les paroissiens de notre chère paroisse d'Andoy où malgré tous les efforts de l'enfer (sic) la foi reste toujours inébranlable, du moins dans beaucoup de familles... »

Ce manuel nous est heureusement parvenu. C'est un petit chef d'oeuvre de littérature paroissiale de la belle époque. Présenté comme un manuel militaire : même format, même souci du détail pratique, même précision rigoureuse pour les exercices, même exigence de discipline, il s'adresse aux « soldats du Christ ».

Nous vous en offrons une reproduction des pages les plus significatives parce qu'il est très intéressant comme représentation d'un des aspects de notre société à cette époque.

La révolution française qui, un siècle auparavant, avait tenté d'éradier l'Eglise dans nos régions, n'a manifestement pas réussi. Au travers d'une liturgie et d'oeuvres savamment organisées, le clergé, à la belle époque, avait retrouvé, depuis longtemps, toute son autorité. Et l'Abbé Gennotte en

est une figure très représentative.

Lisez donc ce manuel ; il n'y faudra pas beaucoup de courage, l'écriture est agréable et certains passages sont très savoureux..

Et après, vous vous direz sans doute, comme moi : « Pourvu que le Dieu de

NOTICE

SUR LES

CONFRÉRIES

de la Paroisse d'Andoy

OU

MANUEL

des œuvres paroissiales

D'ANDROY

Année 1907

NAMUR

IMPRIMERIE PICARD-BALON, RUE DE FER, 12.

30482

l'Abbé Gennotte, en qui il avait mis tant de confiance, l'ait placé dans un coin du paradis d'où il ne puisse pas voir sa chère ancienne paroisse. »

Une paroisse où son lointain successeur se coupe en trois pour n'offrir à un troupeau de plus en plus maigre qu'une courte messe dominicale. Une paroisse où, comme partout ailleurs, les adorations, les vêpres, les processions, les confessions, les congrégations, etc., tout ce à quoi il avait consacré sa vie a basculé dans les oubliettes de l'histoire.

Pourvu qu'il ne voie pas ce désastre auquel il faudrait ajouter la friche qu'est devenu le jardin du presbytère auquel il avait consacré tant d'argent et de soins. Ce pourrait gâcher une bonne partie de son éternité.

G. Donnet

(*) Si nous étions en Russie et que le pasteur cornait à son tour que pourrait-on dire ?

Le Curé d'Andoy à ses Paroissiens

CHERS PAROISSIENS,

Les Confréries reposent sur l'application de ce principe : « l'Union fait la Force ».

Les Confréries, dans une paroisse, sont un centre qui attire peu à peu toutes les âmes désireuses de se sanctifier. C'est un drapeau sous lequel elles viennent d'instinct se ranger. C'est un signe de ralliement qui leur permet de se reconnaître dans la mêlée du monde et de s'encourager mutuellement.

Les Confréries sont un des principes les plus actifs de vie et de propagande religieuses.

L'Eglise aime les Confréries; elle désire les voir s'établir partout; elle les bénit, les encourage, les enrichit de nombreuses et précieuses indulgences. Toujours aussi, dès les premiers siècles, les fidèles ont senti le besoin de s'assembler pour s'encourager, se soutenir, s'entraider à avancer dans la voie de la perfection. Enfin, partout où ces pieuses réunions existent, on voit des résultats admirables se produire, des paroisses qui semblaient descendues au dernier degré de l'indifférence et de la tiédeur, remonter peu à peu et devenir des paroisses modèles. N'hésitez donc pas, chers paroissiens, à bien remplir tous les

devoirs de vos œuvres paroissiales, à bien assister aux réunions des œuvres pieuses dont vous faites partie.

Or, vos Confréries ou Associations pieuses de laïques, établies dans votre paroisse sont au nombre de six :

1^{re} L'Association de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'autel et de l'Œuvre des églises pauvres.

2^e La Congrégation de la Bonne Mort.

3^e Le Tiers-Ordre Franciscain séculier appelé aussi Tiers ordre de la Pénitence, Tiers ordre séculier de saint François d'Assise.

4^e La pieuse Association universelle de la Sainte Famille de Nazareth.

5^e La Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel ou du Scapulaire.

6^e et dernière. C'est l'Œuvre de la visite quotidienne au Très Saint Sacrement de l'Autel.



Nous allons vous donner des explications sur chacune de vos Confréries, persuadé que vous en profiterez pour mieux remplir toutes les obligations qu'elles renferment. Et d'abord la première et la plus importante c'est l'Association de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel et de l'Œuvre des églises pauvres : Le Très Saint Sacrement de l'Autel c'est le sacrement d'Eucharistie. Il est appelé *Saint Sacrement*, parce qu'il renferme le Dieu de toute sainteté, Jésus-Christ tout entier, son corps, son sang, son âme et sa divinité sous les espèces ou apparences du pain et du vin; il est appelé *Sacrement de l'autel*, parce qu'il s'opère à l'autel au moment où l'on y offre le sacrifice de la Messe. Le but de cette association est : de faire connaître, aimer et adorer perpétuellement Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel; de réparer les outrages qui lui sont faits dans l'auguste Sacrement; d'aider les paroisses pauvres, dont les églises sont dépourvues des objets nécessaires au culte divin, dans le pays même où l'œuvre est établie et dans les missions étrangères.

Pour être membre associé et avoir part aux indulgences, on doit :

1^o Se faire inscrire sur le registre de l'œuvre.

2^o Adorer le Très Saint Sacrement pendant une heure, chaque mois, ce que les associés font les premiers dimanches de chaque mois, car à partir



du chant du *Magnificat* et pendant le salut, le Très Saint Sacrement est exposé à la vénération des fidèles. Après le chant du *Magnificat*, l'on chante *Dominus vobiscum*, l'oraison, puis un motet au Très Saint Sacrement, ensuite l'on chante le *Lauda Sion*, après l'on récite l'amende honorable à Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel, puis *Salve Regina* et enfin *Tantum ergo* suivi de la bénédiction du Saint Sacrement.

Parents chrétiens, qui désirez sauver les âmes de vos chers enfants : dès qu'ils ont fait leur première communion, envoyez-les tous les premiers jeudis de chaque mois à confesse pour qu'ils puissent communier tous les premiers vendredis de chaque mois; cet usage se fonde sur les faveurs singulières que Notre-Seigneur accorda en ce jour à la bienheureuse Marguerite-Marie, et sur la recommandation expresse qu'il lui fit en 1674: *Tu communieras tous les premiers vendredis du mois*. En été, l'église est ouverte le premier jeudi du mois à 4 heures après midi jusque 7 heures du soir pour les confessions des enfants et des grandes personnes. En hiver, depuis 3 heures après midi jusque 5 heures du soir; l'on sonne comme de coutume la grosse cloche, et le premier vendredi du mois au matin l'église est ouverte en été à 5 heures, en hiver à 6 heures; l'on sonne la petite cloche, la troisième donc, pour avertir les parents et les enfants que l'église est ouverte.

La deuxième Confrérie, est la Congrégation de la Bonne Mort érigée dans la paroisse d'Andoy par le Révérend Père Bresmaël, le 30 janvier 1872. Pour honorer la passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les douleurs de sa sainte Mère. Le but de cette Congrégation est d'apprendre à bien mourir, et obtenir pour soi et pour les autres associés une bonne et sainte mort.

Pour faire partie de cette Congrégation qui compte actuellement 450 associés, il suffit de se faire inscrire sur le registre de l'Association dans l'église où elle est canoniquement établie. La petite feuille que le Directeur le Curé d'Andoy, vous remet lors de votre admission, vous sert de diplôme d'admission et vous fait connaître les indulgences plénières et partielles attachées à cette Confrérie de la Bonne Mort.

Le jour de réunion des Associés est fixée au dernier dimanche de chaque mois immédiatement après les vêpres, l'on chante le salut pour les Associés : 1° motet au Très Saint Sacrement; 2° le

Stabat mater; 3° l'acte de consécration à réciter les jours de réunion; 4° première oraison pour les Associés vivants; 5° deuxième oraison pour les agonisants, après la deuxième oraison le Directeur recommande ceux qui sont morts depuis la dernière assemblée, afin que l'on fasse pour le repos de leurs âmes, les prières accoutumées; 6° troisième oraison pour les défunts; 7° *Salve regina*; 8° *Tantum ergo* suivi de la Bénédiction du Très Saint Sacrement, enfin 9° cantique à la mort, pécheur, etc..., etc...

Le dernier dimanche de chaque mois écartez tout obstacle chers associés, pour assister à la réunion, où l'on recommande plus particulièrement les malades et les morts de l'Association. Rappelez-vous qu'il y a peut-être des âmes dans le purgatoire qui vous sont chères par les liens de la parenté, et qui comptent sur votre présence à l'assemblée, pour être soulagées dans leur souffrance.

La troisième Confrérie de la paroisse d'Andoy est le Tiers ordre Franciscain séculier, appelé aussi Tiers ordre de la Pénitence, Tiers ordre séculier de saint François d'Assise.

La Fraternité du Tiers ordre a été érigée à Andoy, le mercredi 31 janvier 1906, au lendemain de la mission, par le Révérend Père Baudouin, frère-mineur du Couvent de Salzinnes: il y a actuellement dans la paroisse 22 membres du Tiers ordre. Pour être admis au Tiers ordre, il faut : 1° 14 ans accomplis; 2° faire une année de noviciat; 3° porter le petit scapulaire ainsi que le cordon; 4° jeûner le vendredi, et faire maigre le mercredi de chaque semaine, (de ces deux jours de jeûne on peut obtenir dispense comme des jeûnes ordinaires prescrits par l'Église); 5° réciter chaque jour 12 *Pater*, 12 *Ave* et 12 *Gloria patri*; 6° se confesser et communier chaque mois.

La réunion mensuelle des Tertiaires a lieu les premiers dimanches du mois immédiatement après l'heure sainte mensuelle de l'Adoration du Très Saint Sacrement. Comme les Tertiaires doivent confesser leurs péchés chaque mois et aussi s'approcher chaque mois de la Sainte Table, ils peuvent faire en même temps la neuvaine de communions des premiers vendredis du mois, afin d'avoir part à la grande promesse du Sacré-Cœur.

La quatrième Confrérie est la Pieuse Association universelle de la Sainte Famille de Nazareth, érigée



CONGRÉGATION
DE
LA BONNE MORT

ÉRIGÉE DANS
l'église paroissiale d'Andoy

A NAMUR

Pour honorer la passion et la mort

DE

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

et les douleurs de sa Sainte Mère



Je soussigné, Directeur de la Congrégation de
la Bonne Mort certifie que

s'est fait inscrire dans la susdite Congrégation
le

LE DIRECTEUR,
Ad. GENNOTTE
Curé d'Andoy.

dans la paroisse le 30 janvier 1897.

La réunion des Familles chrétiennes consacrées à la Sainte Famille de Nazareth a lieu le troisième dimanche de chaque mois immédiatement après les vêpres, pendant le salut chanté en l'honneur de la Sainte Famille : 1° l'on chante un motet du Très Saint Sacrement; 2° l'hymne *O lux beata coelitum* suivie du verset et de l'oraison de la Sainte Famille; 3° on récite l'acte de consécration O Jésus, notre très aimable rédempteur, etc...; 4° *Salve regina*; 5° *Tantum ergo* suivi de la bénédiction; 6° un cantique à saint Joseph.

* * *

Chères Familles associées, consultez bien votre petit billet d'admission, vous y lirez les statuts de la pieuse Association et vous connaîtrez les indulgences et privilèges accordés à la dite Association. Beaucoup de familles d'Andoy sont inscrites dans le registre de l'œuvre. Qu'elles soient bien fidèles à assister aux réunions du troisième dimanche de chaque mois. Quiconque se fera inscrire dans l'Association en l'honneur de la Sainte Famille de Nazareth devra s'efforcer d'imiter en quelque manière les vertus dont Jésus Marie et Joseph ont donné sur la terre de si beaux exemples, à tous les hommes en général, mais en particulier à ceux qui doivent se procurer des moyens d'existence par le travail de leurs mains. Les associés devront par dessus tout s'appliquer à ce qui fait la sainteté du foyer domestique, c'est-à-dire la charité mutuelle, surtout entre les époux, la bonne éducation des enfants, l'obéissance et le respect de ceux-ci envers leurs parents, la paix et la concorde dans la famille! Les associés s'approcheront des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, au moins aux principales fêtes de l'année. Chaque famille associée possèdera une image de la Sainte Famille, devant laquelle elle récitera en commun les prières recommandées par le Souverain Pontife, et enrichies d'indulgences. (Consultez le catalogue sur votre petit billet d'admission).

* * *

La cinquième Confrérie, c'est la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel ou du Scapulaire.

Pour faire partie de la Confrérie du Scapulaire, et participer à ses grâces et à ses indulgences, il faut recevoir des mains d'un religieux Carme, ou d'un prêtre délégué par le Saint-Siège à cet effet, un scapulaire béni par lui selon les formes prescrites. Le 11 mars 1887, le Curé actuel d'Andoy a reçu le pouvoir de bénir le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel et de l'imposer aux fidèles.



Le Crespon N°24

Il est nécessaire de porter continuellement le scapulaire pour participer aux privilèges et aux indulgences de la Confrérie, il faut donc le porter nuit et jour, en santé et en maladie, à la vie et à la mort. Les avantages propres de la Confrérie du scapulaire consistent principalement dans les nombreuses indulgences dont le Saint-Siège a favorisé cette Confrérie. **A** Andoy, Les enfants le reçoivent le jour de leur première communion, aux vêpres, après la rénovation des vœux du baptême, et après l'acte de consécration à la Très Sainte Vierge. Le 22 juin 1902, le jour de la première communion des enfants; j'ai imposé le scapulaire à 6 garçons et à 4 filles de la seconde communion, à 7 garçons et à 9 filles de la première communion. En 1903, le 3 mai, aux 4 filles de la première communion. Le 26 juin 1904, à 9 garçons et à 6 filles. Le 18 juin 1905, à 7 garçons et 4 filles. Le 21 juin 1906, à 6 garçons et 4 filles. Le 30 juin 1907, à 13 garçons et 5 filles. Il y a donc 84 confrères du Saint Scapulaire, je cite ici le nombre des enfants qui ont reçu le scapulaire au jour de leur première communion, afin qu'ils n'oublient jamais de le porter, car il n'y a aucune autre obligation, ni prières, ni abstinences, ni jeûnes particuliers, rien autre que de le porter continuellement. Le scapulaire ~~qui~~ devenu vieux et usé doit être remplacé; vous avez toute facilité pour cela; l'on vend dans une maison de la paroisse des scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, au prix de 10 centimes.

Dieu a autorisé par plusieurs miracles la Confrérie du scapulaire, ces miracles sont en grand nombre; il suffira d'en rapporter ici quelques uns. Au siège de Montpellier, (ville de la France méridionale, département de l'Hérault, 73.931 habitants) sous Louis XIII roi de France, appelé le juste, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, roi de 1610 à 1643, Monsieur de Beauregard, officier plein de bravoure, fut frappé à la poitrine d'un coup de mousquet (ancienne arme à feu portative), porter le mousquet signifie être soldat dans l'infanterie, les deux balles furent trouvées aplaties sur le scapulaire qu'il portait, sans qu'il reçût aucune blessure. Le roi lui-même fut témoin de ce prodige. — En 1751, on ouvrit, à Bordeaux (France) le cercueil de Mademoiselle Luc, américaine, morte vingt ans auparavant; son scapulaire, avec lequel elle avait demandé à être enterrée, fut retrouvé sain et entier; tandis que le corps de Mademoiselle Luc ne présentait plus qu'un amas de poussière.

* * *



Le Crespon N°24

Monseigneur de Coislin archevêque de Besançon, ancienne capitale de la Franche-Comté, sur le Doubs, (57.556 habitants) parle dans un de ses mandements, publié en 1720, d'un scapulaire qui, jeté dans un violent incendie, l'éteignit à l'instant même, et fut retiré du milieu des flammes sans avoir été aucunement endommagé. Nous pourrions citer un grand nombre de faits non moins remarquables. La fête du scapulaire ou Notre-Dame du Mont-Carmel, se célèbre le 16 juillet. L'Église l'a instituée pour augmenter la dévotion des fidèles envers la Très Sainte Vierge, et pour leur fournir un nouveau moyen de l'honorer et de mériter sa protection particulière. Ce fut vers le milieu du XIII^e siècle que la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel prit le nom de Confrérie du Scapulaire.

La sixième et dernière Confrérie, c'est l'œuvre de la Visite quotidienne au Très Saint Sacrement de l'autel.

Les membres de cette Association se proposent, dans leur visite de chaque jour au Saint Sacrement, de rendre hommage à l'amour de Notre-Seigneur, de le dédommager de l'indifférence des mondains, du mépris et de la haine des méchants, des outrages de toutes sortes dont il est sans cesse abreuvé dans ce divin Sacrement. Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisant ses délices d'habiter parmi nous, c'est un devoir pour nous, et le premier de tous, de venir l'adorer et le consoler; c'est pourquoi les œuvres d'adoration et de prière sont les plus importantes de toutes, parce qu'elles ont Dieu pour objet et nous font accomplir le premier des commandements : Un seul Dieu tu adoreras!... Il faut donc s'appliquer à ces œuvres par dessus tout et il serait dangereux de les négliger pour s'adonner uniquement aux œuvres extérieures, quelques bonnes qu'elles soient. C'est ce que comprennent très bien les membres de la Visite quotidienne. En second lieu, si Notre-Seigneur est là, dans nos tabernacles, pour recevoir nos hommages, c'est aussi par pitié pour nous et dans un dessein d'infinie miséricorde. Si son cœur adorable a soif d'être honoré des hommes en son sacrement d'amour, il a soif également de notre bonheur et de notre sanctification; il ne demande qu'à nous combler de ses bénédictions spirituelles ou temporelles. Mais ces grâces, nous ne pouvons les obtenir que par une prière fervente et confiante. Prions donc d'abord pour nous-mêmes, bien entendu.

Mais ne soyons pas égoïstes, prions aussi pour les autres, pour nos parents, pour nos amis, pour la paroisse d'Andoy, songez qu'au moment où vous vous agenouillez devant l'autel, il y a dans votre paroisse des âmes que le démon harcèle et pousse à

offenser Dieu, d'autres qui n'assistent plus à la sainte messe le dimanche ou qui ne reçoivent plus la sainte communion. N'ayez pas peur, soyez audacieux; celui à qui vous parlez en faisant votre visite est toute Puissance et toute Bonté; ayez un cœur vraiment catholique et vraiment apostolique.

* * *

Les enfants des écoles primaire et gardienne accompagnés de leurs institutrices, personnes bien dévouées, bien respectables, et zélatrices de l'œuvre font leur visite au Très Saint Sacrement tous les jours de la semaine, à onze heures, en sortant de l'école; quant à vous, chers paroissiens, vous pouvez faire votre visite, d'abord le dimanche, car ce jour là, l'église reste ouverte presque toute la journée, pendant la semaine l'église est ouverte au matin depuis 6 heures jusque 8 heures; le samedi elle est encore ouverte en été depuis 4 heures après-midi jusque 7 heures du soir, en hiver depuis 3 heures après-midi jusque 5 heures soir. Faites donc votre petite visite au Très Saint Sacrement; le cœur de Jésus-Christ a tant de choses à nous dire. On ne manque de loisir pour visiter Jésus-Christ que quand on manque de bonne volonté.

Lisez et relisez souvent votre *Manuel des Œuvres paroissiales*, surtout pendant les longues soirées d'hiver; vous apprendrez ainsi à les mieux connaître, et partant à mieux les pratiquer. Vous ranimerez aussi votre piété, et par là vous gagnerez le ciel.





Illustration extraite du Patriote Illustré, Grandes manoeuvres de 1890

CHAPITRE SIXIEME : LA GUERRE POUR RIRE... EN ATTENDANT LA GUERRE POUR PLEURER

Au début du siècle, une commission de parlementaires et d'officiers supérieurs de l'armée est constituée pour réfléchir à la situation militaire belge. La base des travaux est un mémoire du colonel Ducarne qui, en évoquant la possibilité d'une violation de notre neutralité par l'Allemagne, réclame pour le pays une armée de campagne de 100.000 hommes et 80.000 hommes pour les forteresses.

Le 24 janvier 1902, une loi fixe l'effectif de l'armée sur pied de paix à 42.800 hommes et celui de guerre à 180.000 hommes sur base volontaire complété par un contingent de 13.300 hommes par tirage au sort.

Malgré cette loi, l'effectif de temps de paix n'est pas complet et celui de guerre n'atteindrait au mieux que 130.000 hommes. On est donc loin du compte réclamé par le colonel Ducarne pour protéger la Belgique!

Le parti catholique qui est au pouvoir est divisé sur la question d'une augmentation du contingent. Toutefois, sur l'intervention de Léopold II, le gouvernement prend le risque de nuire à son parti en déposant un nouveau projet de loi militaire le 19 juillet 1909.

Pendant que les discussions s'animent chez les parlementaires, les soldats s'exercent sur le terrain...

ANDOY-WIERDE EN AOUT 1909.

Le bourgmestre de Wierde est informé que, du 20 au 26 août, des manoeuvres militaires auront lieu dans la commune. Ces manoeuvres ont été programmées par l'Etat-major de l'armée dans la Position fortifiée de Namur sur le secteur comprenant les forts de Dave, d'Andoy et de Maizeret.

Pour préparer ces manoeuvres dites "de forteresse", un officier de l'Etat-major de la Position fortifiée de Namur se présente à l'administration communale de Wierde le 12 août en début d'après midi. Il s'agit en effet de veiller à une participation de la population pour le logement et la nourriture des troupes et des chevaux.

C'est ainsi que, du 20 au 23 août, 20 hommes de troupes et 20 officiers doivent être logés à Andoy et 8 à Wierde. Du 23 au 26 août, c'est 268 hommes de troupe et 21 officiers qui doivent encore être logés à Wierde.

Dès le 16 août, le bourgmestre Pierard adresse aux habitants des maisons réquisitionnées les billets de logement prévus. Sur le plan de la commune, tout est prêt pour permettre les manoeuvres...

HYPOTHESE DES MANOEUVRES

Pour organiser les manoeuvres, on part de l'hypothèse qu'une armée ennemie venant de

l'est a pénétré sur le territoire belge. Pendant qu'une partie de cette armée, après avoir franchi la Meuse en aval de Liège, se porte contre l'armée belge encore établie sur sa position de rassemblement, la masse principale est en marche à travers la partie sud-est de la Belgique pour atteindre la Meuse en amont de Namur.

Cette masse détache une division d'infanterie renforcée par un régiment d'artillerie dans le but de s'emparer, par une attaque brusquée, de la position fortifiée de Namur. Au moment où cette division paraît devant la place, celle-ci, qui ne possède que sa garnison normale, est complètement mise en état de défense.

QUELLES MANOEUVRES?

Sur base de cette hypothèse, les manoeuvres proprement dites se déroulent dans la partie Est du premier secteur Maizeret-Andoy.

Elles sont dirigées par le général Jungbluth, gouverneur de la position fortifiée de Namur, et comportent des études relatives à la défense et à l'attaque du secteur compris entre les forts de Dave, d'Andoy et de Maizeret, ainsi que l'organisation défensive des intervalles par le 13ème de ligne, les troupes du génie et de l'artillerie de la place.

Les manoeuvres sont divisées en 3 parties:

Division fortifiée
de
Namur

Etat-major

N° 30 m

Namur, le 10 Août 1909.

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les troupes con-
signées ci-après, participant aux manœuvres de fortresse, cantonneront
dans la commune de Wierde aux dates ci-dessous :

Dates	Effectifs			Observations
	Officiers	Troupes	Chevaux	
a) du 20 au 23 ^e au hameau d'Andoy	14	200	...	L.N = avec logement et nourri- ture chez l'habitant.
b) du 24 au 26 ^e à Wierde (village)	23	267	25	L. = logement sans nourriture.
c) du 27 au 29 ^e — — — — —	6	25	15	

En m'assurant réception de la présente, je vous prie, Monsieur le
Bourgmestre, de me faire connaître le nom des délégués de l'autorité
communale qui seront éventuellement chargés, de concert avec la commission
de liquidation, de constater et d'évaluer les dégâts qui pourraient être
occasionnés.

Agitez, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Lieutenant-Général,
Aide-de-Camp de S. A. R. le Prince Albert de Belgique
Gouverneur de la position fortifiée de Namur,
Par Ordre :
Le Li-Colonel, Chef d'Etat-Major,

N. B. Un officier de
mon Etat-major
se rendra jeudi matin
entre 2 et 4 heures
à l'adon etc.

À Monsieur le Bourgmestre de et à

Wierde

- du 20 au 23:
manœuvres de cadre;
- du 20 au 23:
exercices de mobilisation ;
- du 24 au 26:
exercices d'attaque et de défense.

Pour effectuer ces manœuvres, les forts
d'Andoy et de Maizeret ont reçu leurs
effectifs de guerre et un service
d'observation a été organisé sous l'autorité
directe des commandants des ouvrages.
Pour les exercices d'attaque et de défense,
toutes les troupes de la garnison sont en
place. L'infanterie du parti de l'attaque est
représentée par les bataillons actifs du
13ème de ligne; l'artillerie est figurée par des
officiers de l'artillerie de fortresse; les
troupes de défense sont représentées par les
troupes du génie et une batterie d'obusiers
de 8,7 cm.



Illustration Patriote Illustré 1890

LE THEATRE DES OPERATIONS

Pour limiter le terrain des manœuvres à
étudier, les exercices sont prévus pour se
dérouler dans un secteur réduit à la défense
de la zone comprise entre la Meuse en aval

de Namur, le ruisseau d'Erpent et les lisières
nord-est des bois de l'Evêque et d'Andoy.
Pour la même raison, les travaux relatifs à
l'attaque ont leur champ limité par les
lisières nord-est d'Andoy et de Wierde et le
chemin conduisant de Wierde à Arville.

Maintenant que le décor est planté, le
spectacle peut commencer...

LES EXERCICES DE MANOEUVRES
ET DE MOBILISATION

Dans la matinée du vendredi 20, le 13ème
de ligne quitte la caserne Marie Henriette de
Namur et se dirige vers le terrain des
exercices.

Le fort d'Andoy est sur pied de guerre. Les
troupes prennent leurs positions et, dans
l'après-midi, l'infanterie creuse des tranchées
et établit des ouvrages de défense accessoire
comme des lignes de fer barbelés, ...

Dans le village, ce sont ainsi des centaines
de soldats qui vont et qui viennent sous le
regard curieux des habitants. Le soir, ce
sont des hommes fatigués qui rejoignent les
habitations prévues pour se reposer. Ainsi,
jusqu'au 23, parmi les 229 hommes logés
chez l'habitant, il y a 14 officiers à Andoy et 6
à Wierde, soit,

- pour Andoy: - 2 chez Lepage
- 2 chez Gennotte
- 2 chez Lizée
- 1 chez Cuvellier
- 1 chez Dothet
- 1 chez Noël
- 5 chez Lambert
- pour Wierde: - 2 chez De Pierpont
- 1 chez Pierard
- 1 chez Jacques
- 1 chez Cassart
- 1 chez le curé.

LES EXERCICES D'ATTAQUE

Le mardi 24, une première attaque a lieu
contre le secteur Andoy-Maizeret. Les

PROVINCE
de Namur
COMMUNE
de Herbe

Modèle N° 4.
Article 23 du règlement
sur les prestations
militaires

BILLET DE LOGEMENT

CANTONNEMENT ORDINAIRE (1) ABRI (1)

Lé sieur *Cassart François*, demeurant à *Herbe*
rue *Moulin*, n° *35*, est requis, en vertu de la loi du
14 août 1887, de fournir le logement en cantonnement ordinaire (1) abri (1),
avec (1) sans (1) nourriture à :

(2) lieutenant généra ,
généra major ,
officier supérieur ,
officier subalterne ,
sous-officier et soldat ,
cheva ,

pendant (3) jour.

Le 16 août 1909.

Le Bourgmestre,

A. Tiersant

- (1) Barrer le mot qui ne convient pas.
(2) Mettre le nombre en chiffres et en toutes lettres, barrer les indications non utilisées.
(3) Indiquer, en chiffres et en toutes lettres, le nombre de jours pour lesquels la prestation est réclamée.
(4) Sceau de la commune.

Manœuvres militaires de 1909
Logement des troupes.
Andoy.

N°	Noms & prénoms des habitants	Nombre de militaires
	<i>Officiers</i>	
4	<i>Lepage Jean</i>	2
7	<i>Cassart Jb</i>	+
24	<i>Fimer Rousseau</i>	+
54	<i>Connot Gabriel</i>	X
57	<i>Jacob Vieux</i>	+
78	<i>Genneth Ad</i>	2
84	<i>Lize Eugène</i>	2
	<i>Cuvellier Lucien</i>	1
88	<i>Desfontain F.</i>	X
92	<i>Bothez Jb</i>	1
100		1
		5



efforts de l'assaillant portent surtout vers Andoy, et une attaque secondaire est dirigée dans l'intervalle Maizeret-Andoy, sur la ferme de Bialy.

Une fois les troupes arrivées à leur emplacement, une violente canonnade s'engage entre le fort d'Andoy et l'artillerie lourde de l'assaillant. Cela dure une heure, après quoi les canons du fort se taisent.

C'est alors que des colonnes d'attaque apparaissent sur les crêtes qui couronnent Mozet. Aussitôt, le crépitement d'une fusillade se mêle à la grosse voix des canons. Les coups de feu s'étendent rapidement sur tout le front de l'intervalle et les pièces de petit calibre sous coupes entrent en action contre l'infanterie assaillante qui gagne du terrain. Elles sont impuissantes à arrêter l'élan des troupes. Bialy ne doit plus tarder à tomber en leur pouvoir, lorsque la sonnerie de la fin de manœuvre arrête l'élan de l'assaillant.

Mercredi matin, l'attaque recommence, mais le mauvais temps empêche le déroulement des opérations prévues dans l'intervalle Maizeret-Andoy. On attend maintenant la nuit pour organiser une attaque au cours de laquelle les phares des forts d'Andoy et de Maizeret projeteront leur faisceaux lumineux sur le champ d'action.

Un beau spectacle nocturne se prépare...

LE FORT SE DEFEND SANS ENNEMI

Au vu des conditions météorologiques, l'attaque de nuit est d'abord retardée, puis supprimée. Dans les forts, on décide malgré tout de faire l'exercice prévu, mais contre des troupes d'attaque fictives. Pour organiser cette opération, le commandant de la défense signale des mouvements ennemis imaginaires. Sur base de ces indications, ce sont d'abord les coupes de gros calibres qui entrent en action. A la voix grave de celles-ci succèdent les coups secs des canons-révolvers et le crépitement des fusils de la garnison d'infanterie. Pendant ce

temps, les phares électriques promènent leurs faisceaux lumineux sur la campagne environnante.

C'est un son et lumière sous la pluie qui clôture ainsi en apothéose les manoeuvres.

LES CONCLUSIONS

Pour les habitants du village, c'était un beau spectacle, mais c'était surtout un bon moment de partage avec les soldats.

Pour l'armée, les manoeuvres ont été mises à profit pour faire des expériences de transmissions. Parmi celles-ci, on expérimente un nouveau système de transmission optique allemand qui permet au fort de Maizeret d'entrer en communication avec Namur-citadelle. La télégraphie

optique a aussi été utilisée pour permettre aux forts d'Andoy et de Dave d'entrer en communication avec Namur.

Outre ces expériences, on procède aussi à des essais de transmissions de dépêches par pigeons voyageurs. Ces essais permettent de mettre en communication les positions fortifiées de Namur, Liège et Anvers. Ils ont aussi permis de mettre en communication les forts assiégés avec le colombier militaire et ils montrent ainsi les grands services que ces procédés sont appelés à rendre en temps de guerre...

Vient l'aube du 4 août 1914...

José Bette

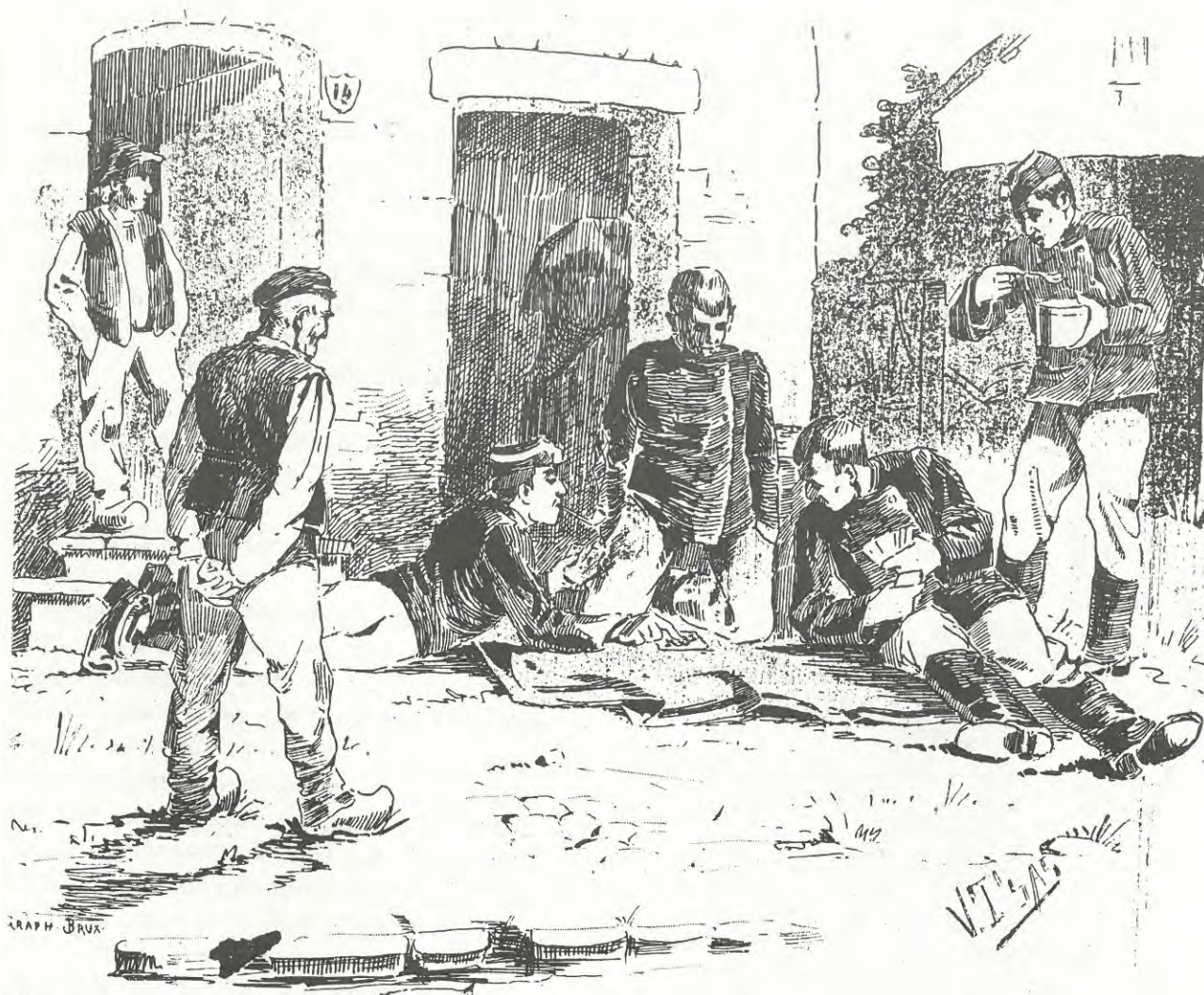


Illustration extraite du Patriote Illustré, Grandes manoeuvres de 1890

Monsieur TRON(C)QUO(Y) existe ! je l'ai rencontré...

En trouvant dans ma boîte aux lettres, le 1er avril, une enveloppe portant le cachet de la poste de Zottegem, j'ai pensé qu'un facétieux auteur de poisson d'avril avait poussé la conscience de la farce jusqu'à confier son poisson à la poste de Zottegem et parfaire ainsi son oeuvre.

La missive émanait d'un Monsieur Troncquo, dont les ancêtres, au XVIIème s., portaient le nom de Tron(c)quoy. Ce Monsieur disait avoir trouvé par hasard dans un Moniteur belge de 1989 les statuts de l'ASBL "Les Compagnons du Tronquoy", dont j'étais à l'époque secrétaire. Il souhaitait faire connaissance avec... le Tronquoy !

Toujours convaincue d'avoir affaire à un farceur, j'ai mené ma petite enquête. J'ai vite découvert que Monsieur Troncquo existait bel et bien (qu'il me pardonne de l'avoir pris pour un farceur) et que la Flandre orientale héberge de très nombreux Monsieur et Madame Tron(c)quo(y).

J'ai donc envoyé à Monsieur Troncquo copie de toute la documentation que je possédais à propos du ruisseau, de la ferme, du moulin, de la grange, du pachis et... de la bière du Tronquoy (voir Crespon N°10) ainsi que les itinéraires de promenades à Wierde (Crespon N° 14) afin de lui faire découvrir notre Tronquoy.

C'est ainsi que durant le week-end, malheureusement gris et froid, des 10, 11 et 12 mai, quinze des cinq cents descendants Tron(c)quo(y) recensés par Monsieur Troncquo de Zottegem sont venus se balader à Wierde et à Mozet, le long du Tronquoy. Ils ont trouvé notre ruisseau et nos villages fort beaux et y reviendront. Et pourquoi pas un rassemblement de tous les Tron(c)quo(y) sur les bords du Tronquoy ?

Monsieur Troncquo avait apporté de délicieux petits gâteaux à la frangipane, ressemblant à des volcans en éruption, typiquement zottegeois.

Voilà un heureux hasard qui fit découvrir aux Troncquo le Tronquoy et aux riverains du Tronquoy les petits gâteaux de Zottegem !

Jacqueline Blondiaux

Monsieur Jean Germain, de l'Université de Louvain-la-Neuve, nous a aimablement communiqué ce complément d'information.

Le patronyme (nom de famille) "Troncquo" dérive bien évidemment du toponyme (nom de lieu) "Tronquoy".

• Les lieux-dits "Tronquoy" en Belgique :

- * Le Troncquois à Malonne (à l'ouest de l'abbaye);
- * Troncquoy à Brasmenil;
- * Bois du Tronquoy à Noville-les-Bois;
- * Troncquois à Strée (Thuin);
- * Troncquoy à Longlier;
- * Le Troncquoy, ruisseau, à Sart-Bernard, Wierde et Mozet;
- * Moulin, ferme du Troncquoy à Wierde;

- * Pachis du Tronquoy, à Mozet;
- * Château du Tronquoy à Ways...
- Les patronymes dérivés de ce nom de lieu :
 - * en Wallonie : Troncquoy, Tronquoy;
 - * en Flandre : Troncquo, Tronco, Tronquo, Tronkot, Tronkot.
- Les "Troncquoy" dont on trouve trace dans les archives :
 - * un dénommé "Tronkoit" en 1292 à Lessines;
 - * un "Symon de Troncquoy" en 1579 et une "Pierette du Troncquoit", à Namur.

Au 31 décembre 1987, les personnes dont le patronyme s'écrit "Troncquo" étaient 102 en Belgique dont 94 en région flamande (82 rien que pour la Flandre orientale) et 8 en région wallonne (tous dans le Hainaut).

Grand merci à Monsieur Jean Germain et à José Bette pour ces précisions.

Ajoutons qu'il existe des "Bois du Troncquoy dans les Ardennes Françaises (région de Signy l'Abbaye... et probablement ailleurs) et un Château du Tronquoy, grand cru de la région de Bordeaux.

J.B.

ERRARE CRESPONUM EST

1. Extraits d'une lettre de M. FERON d'Erps-Kwerps

« Page 12 du n°23 vous reprenez la liste ancienne des artisans locaux. Comme menuisier, on cite Désiré Dufaux. Je pense qu'il y a erreur de frappe car je pense qu'il s'agit de mon grand-père Désiré DISPAUX. A mes yeux, il était bien plus qu'un simple menuisier. Il fabriqua les meubles de la famille. J'ai pu garder une superbe garde-robe en chêne en style namurois. Il nous fabriquait des oiseaux articulés et il me reste une superbe miniature sculptée. »

« J'ai beaucoup aimé les reportages sur l'histoire d'Andoy, de son école et du sanglier. Personnellement, je regrette que la Wallonie a pris le coq comme symbole (un animal que j'apprécie comme réveil et dans la casserole) alors que le sanglier impressionne, est l'égal du lion et fut l'image de nos valeureux chasseurs ardennais. »

2. A propos d'Andoy en 1900

Un lecteur attentif (si, si, il y en a... au moins un) nous a signalé deux erreurs de localisation sur la carte d'Andoy en 1900 (page 6 du n°23 - Avril 96). Il faut déplacer la lettre G désignant la ferme Oger-Faveaux de 2 cm vers le sud-est et la lettre H désignant l'épicerie d'Emerence d'un cm vers le nord (de l'autre côté de la rue Grande).



Chaussée de Marche 90
5141 WIERDE
☎ (081) 40 11 24

CEGELEC

MONMART ALBERT

CHAUSSEE DE MARCHE, 943
5100 WIERDE
TEL FAX : 081/400 100

JardiSart

Architecte paysagiste - Plantes en container - Plantes vivaces - annuelles - Aquatiques -Fruitiers - Conifères - Engrais - Terreau - Phyto - Outillage - Machines - Création et entretien de jardins - Aménagement d'accès (pavage, etc...) - Pièces d'eau - Nourriture pour bétail. -

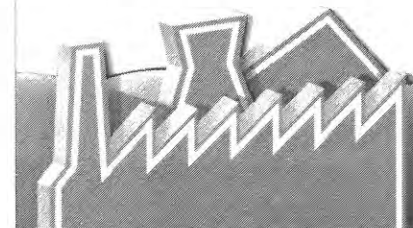
Bureau d'étude
Ouvert 9h-18h

25 rte Nationale 4

5330 SART-BERNARD (A 5 min de Namur)

(081) **40 01 84** - FAX (081) 40 23 10

TOUS LES SERVICES BANCAIRES
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE
COMPTES
EMPRUNTS
ASSURANCES
CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie,	2	Chée de Louvain,	367
5100	ANDOY-WIERDE	5004	BOUGE
☎	(081) 40 03 22	☎	(081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE - PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE COFFRE - BANCONTACT

COLORAMA

TOUT POUR L'INTERIEUR
PAPIERS PEINTS * TENTURES * COULEURS
COUVRE-SOLS * ACCESSOIRES * DIVERS

CHAUSSEE DE MARCHE, 927
5100 WIERDE
TEL : 081/40 05 27

NAMUR
FLAWINE
COUVIN

Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE
ET DE L'OCCH

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS
A VOTRE DOMICILE
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41
Avenue des Cytises, 9
5100 ANDOY-WIERDE



MULTI-MINI-SERVICES

"TREFOIS Léon."

5100 JAMBES

Tél. 081 - 308520

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

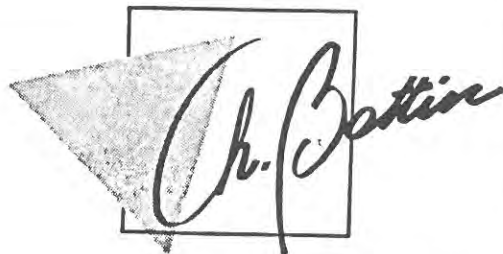
TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77

IP Lambotte Patrice
Entrepreneur de jardins
Diplômé de l'Ecole Horticole de Gembloux

Création et entretien - Plantations
Tailles, élagages, abattages
Scarification, etc ...

Chaussée de Louvain 1000
5022 Cognelée

Tél: 081/21 57 06
ou 081/40 03 22